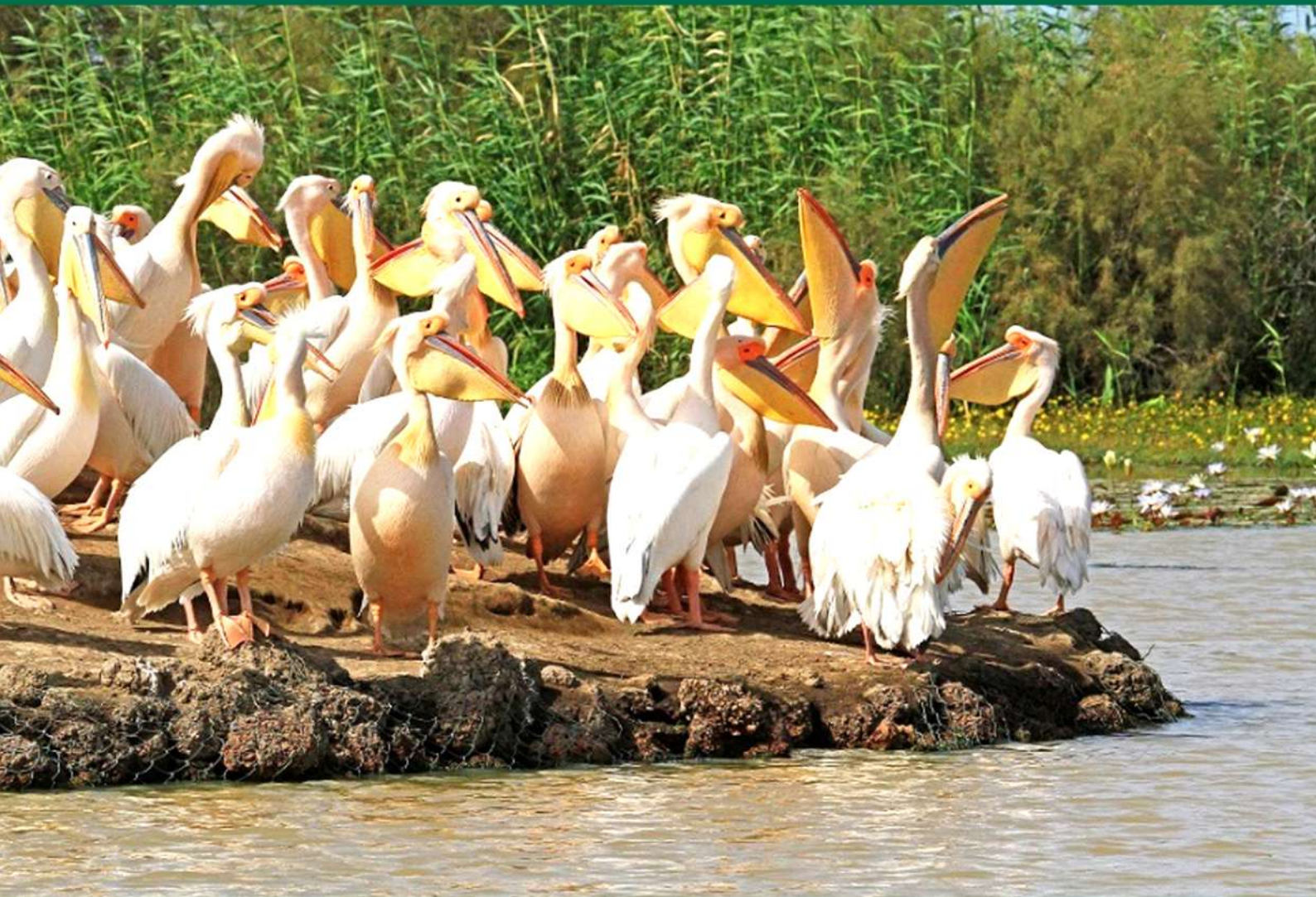


**PROJET DE DOCUMENTATION DES RESULTATS DU PMF/FEM  
DANS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE**

SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/20

# **LE PMF/FEM AU SENEGAL UNE BELLE HISTOIRE**



**RAPPORT**  
AVRIL 2024



---

“

Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive selon que de besoin.

”

***Principe 2. Déclaration de Stockholm. 1972***

---

# CHIFFRES DU PMF/FEM PROJETS FINANCÉS AU SENEGAL

**369 projets** au cours des différentes phases opérationnelles du FEM  
**12 168 433 USD** (environ 6 084 216 500 CFA) montant investi.

PHASES OPÉRATIONNELLES	ANNÉES	NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS
Phase pilote	de 1993 à 1996	<b>14</b>
Phase 1	de 1996 à 1998	<b>14</b>
Phase 2	de 1999 à 2005	<b>80</b>
Phase 3	de 2005 à 2008	<b>71</b>
Phase 4	de 2008 à 2011	<b>39</b>
Phase 5	de 2011 à 2014	<b>37</b>
Phase 6	de 2015 à 2018	<b>38</b>
Phase 7	de 2019 à 2023	<b>76</b>
<b>TOTAL</b>		<b>369</b>

# SOMMAIRE

---

Remerciements .....	6
Liste des acronymes, symboles et sigles .....	7
Résumé .....	8
Abstract .....	9
Introduction .....	10
I. Présentation du projet .....	11
II. Zones d'intervention ciblées .....	12
III. Méthodologie .....	15
IV. De la notion de biodiversité .....	17
V. Les projets et initiatives du PMF/FEM au Sénégal .....	19
VI. Les liens entre la culture et la conservation de la biodiversité .....	20
VII. L'implication des APAC dans la conservation de la diversité biologique .....	22
VIII. Conservation des Écosystèmes Aquatiques .....	31
IX. Les forêts classées, parcs et réserves naturelles .....	40
Conclusion.....	45
<b>ANNEXES.....</b>	<b>46</b>
a. Liste des localités visitées .....	46
b. Présentation de Jokkoo .....	47
c. Bibliographie .....	47
d. Verbatim .....	49
e. Liste des projets, classement par ordre .....	50
f. Liste des projets, classement par numéro .....	59

# REMERCIEMENTS

---

Ce travail a pu être mené grâce au soutien financier et à l'accompagnement du Programme de Micro financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (**PMF-FEM**) administré par le **PNUD** pour le compte du Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (**UNOPS**), dans le cadre de l'Initiative de Soutien Mondial aux Aires et territoires du Patrimoine Autochtone Communautaire. Nous tenons à remercier ces organisations pour leur soutien financier mais aussi pour la mise en relation et la mise à disposition des adresses, catalogues des expériences menées et de la littérature diversifiée nécessaire à notre travail.

Le partenariat **PMF-FEM** avec l'**IUCN** à travers son projet **Biopama** a appuyé l'étude sur les liens entre Culture et Biodiversité au Sénégal. Nous renouvelons notre reconnaissance à l'**IUCN** à travers son projet Biopama et à sa Coordinatrice Régionale, **Madame Tanya MERCERON**.

Les communautés résidant autour ou à proximité des parcs nationaux, des sites et aires protégés ont été nos principales sources d'information. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux commandants, conservateurs et administrateurs des Aires Marines, des Parcs, des réserves et des sites protégés, de même qu'aux populations, organisations communautaires, groupements ou associations de femmes, éco-gardes et agents des eaux et forêts. Toutes ces communautés et autorités mobilisées autour de la conservation de la biodiversité, nous ont donné de leur temps, et de leur savoir avec une générosité particulière.

**Les remerciements de Jokkoo Consulting vont aussi à l'endroit de l'équipe qui a réalisé le présent document et dont la composition est la suivante:**

- **Rouba DIENG** - consultante
- **Mansour KÉBÉ** - consultant
- **Mamadou SIGNATÉ** - consultant
- **Djiby SOW** - consultant
- **Thierno Hamat CAMARA** - photographe
- **Seydou SAGNA** - caméraman
- **Daouda KANE** - point focal Fimela
- **Commandant Moussa NDOUR** - point focal Kédougou
- **Moussa NIANG** - point focal Saint-Louis

**Nous sommes redevables à tous pour les contributions apportées à l'élaboration de ce rapport.**

# Liste des acronymes, symboles et sigles

---

<b>AGR :</b>	Activité Génératrice de revenus
<b>AMP</b>	Aires Marines Protégées
<b>ANAPAC</b>	Association Nationale des Aires et territoire du Patrimoine Autochtone Communautaire
<b>APAC</b>	Aires et territoire du Patrimoine Autochtone Communautaire
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>BIOPAMA</b>	Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CAREM</b>	Coordination des Associations pour la Restauration des Ecosystèmes Mangrove
<b>CDB</b>	Convention sur la Diversité Biologique
<b>COMPACT</b>	Community Management of Protected Areas
<b>CNULD</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
<b>COMPACT</b>	Community Management of Protected Areas
<b>DB</b>	Diversité Biologique
<b>FAED</b>	Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>ODD :</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PMF</b>	Programme de Microfinancements
<b>PMF/FEM</b>	Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>PNDS</b>	Parc National du Delta du Saloum
<b>PNLB</b>	Parc National de la Langue de Barbarie
<b>PNNK</b>	Parc National du NiokoloKoba
<b>PNOD</b>	Parc National des Oiseaux du Djoudj
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>RBDS</b>	Réserve de Biosphère du Delta du Saloum
<b>RCP</b>	Ressources culturelles physiques
<b>RNCG</b>	Réserve Naturelle Communautaire de Gandon
<b>RNCG</b>	Réserve Naturelle Communautaire de Gandon
<b>ROPEM</b>	Réseau des Organisations pour la Protection des Ecosystèmes Mangroves
<b>RSFG</b>	Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul
<b>RSFN</b>	Réserve Spéciale de Faune de Ndiael
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets

# RÉSUMÉ

Le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF / FEM) a permis au GIE JOKKOO de faire une capitalisation des résultats du programme de janvier 2023 et avril 2024, au Sénégal.

Les données ont été collectées par une équipe de neuf (9) professionnels de profils complémentaires comprenant des jeunes et des adultes. La méthodologie adoptée a été une collecte de données primaires et secondaires, analysées et restituées aux différents acteurs à travers des ateliers de formation et de partage, des réalisations et projections de films, mais aussi des ressources numériques mises à la disposition du public sur le site Internet et la chaîne Youtube de Jokkoo.

Du 25 octobre 2005 au 17 janvier 2023, le PMF/FEM a soutenu 367 projets dont 209 ont pour thématique principale la conservation de la biodiversité.

L'un des résultats de ce soutien est que les APAC ont gagné en reconnaissance et en expérience depuis quelques décennies du fait de leurs apports dans la conservation de la biodiversité grâce à la promotion de modes de vie durables et de systèmes de gestion et de gouvernance participatifs.

Dans le cas des APACs comme pour tous les autres bénéficiaires, le PMF/FEM a favorisé la responsabilisation et la mise en relation des différents acteurs, le partage d'informations et d'expériences, la valorisation des contributions des peuples autochtones, l'accompagnement des organisations même après la fin des projets.

Dans les zones ciblées, les divers projets ont contribué à différents résultats :

- Sensibilisation environnementale accrue au sein des communautés,
- Rétablissement de la végétation et récupération des terres dégradées,
- Restauration de l'écosystème marin,
- Augmentation des activités de maraîchage et de riziculture,

- Autonomisation financière des groupes d'intérêt économique (GIE) des femmes,
- Promotion de l'entrepreneuriat solidaire et économique,
- Valorisation et commercialisation des ressources halieutiques,
- Adoption d'équipements de cuisson plus écologiques,
- Implication des éco gardes et des écoliers dans la surveillance environnementale,
- Reconnaissance des acteurs communautaires impliqués dans la conservation de la biodiversité par leur élection en tant que conseillers municipaux.

Les résultats révèlent des pratiques bénéfiques pour la conservation de la biodiversité dans les trois zones éco-géographiques. Ils font également ressortir le rôle crucial des initiatives soutenues par le PMF/FEM dans la transformation sociale, l'engagement communautaire pour la conservation de la biodiversité, la transmission des connaissances sur la biodiversité, la contribution à la sécurité alimentaire et à la bonne gouvernance.

Les facteurs de succès comprennent la prise de conscience des populations sur les conséquences de la disparition des ressources naturelles, l'expérience accumulée à travers diverses interventions, la forte mobilisation des populations, l'adhésion des autorités et structures étatiques, ainsi que l'engagement des pouvoirs locaux et traditionnels.

Cependant, la conservation de la biodiversité reste un défi constant en raison des menaces telles que la pression humaine, les spéculations foncières notamment dans les zones côtières et humides, la demande croissante pour certaines espèces végétales, l'implantation de grandes infrastructures, un cadre réglementaire qui ne soutient pas les initiatives locales, et l'implantation de projets extractifs.



# ABSTRACT

The Global Environment Facility - Small Grants Program (GEF SGP) has enabled JOKKOO to capitalize on the results of the program between January 2023 and April 2024, in Senegal.

The data were collected by a team of nine (9) professionals with complementary profiles including young people and adults. The methodology included the collection of primary and secondary data, analysed and disseminated to the various actors through training and sharing workshops, film production and screenings, but also digital resources made available to the public on the Jokkoo website and Youtube channel.

From 25 October 2005 to 17 January 2023, the The Global Environment Facility - Small Grants Program supported 367 projects, 209 of which focused on biodiversity conservation, i.e.

One of the results of this support is that ICCAs have gained recognition and experience over the past few decades as a result of their contributions to biodiversity conservation through the promotion of sustainable lifestyles and participatory management and governance.

In the case of ICCAs, as for all other beneficiaries, the GEF- SGP has promoted the empowerment and networking of the various actors, the sharing of information and experiences, the recognition of indigenous people's contributions, and counseling of organizations even after the end of the projects.

In wetlands, the various projects have contributed to different outcomes:

- Increased environmental awareness within communities,
- Vegetation and degraded land restoration,

- Marine ecosystem restoration,
- Increase in market gardening and rice cultivation activities,
- Financial Empowerment of Women's Economic Interest Groups,
- Promotion of solidarity-based and economic entrepreneurship,
- Development and marketing of fishery resources,
- Adoption of greener cooking equipment,
- Involvement of eco-guards and school-children in environmental monitoring,
- Recognition of local actors involved in biodiversity conservation through their election as municipal councillors.

The results reveal beneficial practices for biodiversity conservation in the three eco-geographic zones. They also highlight the crucial role of the GEF SGP-supported initiatives in social transformation, community commitment in biodiversity conservation, the transmission of knowledge in biodiversity conservation, contribution to food security, and good governance.

Success factors include people's awareness of the consequences of natural resources destruction, experience accumulated through various interventions, the populations' strong mobilization, the state authorities and structures support, as well as the local and traditional authorities' commitment.

However, biodiversity conservation remains a constant challenge due to such threats as human pressure, land speculation especially in coastal and wetland areas, the growing demand for certain plant species, the establishment of large infrastructures, a regulatory framework that does not support local initiatives, and the establishment of extractive projects.

# INTRODUCTION

**Documenter les résultats du PMF/FEM dans la conservation de la biodiversité s'avère un défi ambitieux d'autant plus que depuis son lancement au Sénégal, il y a trois décennies, plus de 360 organisations communautaires de base et ONG sur toute l'étendue du territoire ont été appuyées et accompagnées dans des projets et actions pour l'environnement.**

La période couverte par les interventions du PMF/FEM, le nombre grandissant de projets soutenus, la diversité des secteurs et des zones d'implantation concourent tous à la complexité de la tâche. L'ampleur et la durée limitée pour mener le travail nous ont conduits à circonscrire notre étude dans quelques APAC en vue de passer à l'échelle par la suite. Cependant, l'intérêt de la biodiversité pour le mieux-être des générations actuelles et à venir, les leçons et acquis recensés dans les territoires de vie et les Aires du patrimoine Autochtone incitent à s'intéresser aux résultats du PMF/FEM et à partager les bonnes pratiques et succès.

Le travail mené par l'équipe de recherche a surtout consisté à : revisiter les initiatives clôturées ou en cours, financées par le PMF/FEM ; en dresser l'état actuel des lieux ; évaluer la qualité des réalisations comptabilisées et surtout mesurer les changements durables survenus grâce à ces interventions.

L'étude s'intéresse à la qualité de la gouvernance et de la protection des écosystèmes de haute richesse biologique, (Parcs, Réserves, Forêts Classées et Aires Marines Protégées). Elle s'intéresse également aux solutions innovantes des populations locales et aux stratégies expérimentées ailleurs qu'elles ont adapté pour trouver des réponses aux problèmes environnementaux de leurs communautés. Par exemple, comment les communautés ont fait face à la perte d'habitats naturels, à la surexploitation des ressources et aux agressions des espèces exotiques envahissantes ? Quels ont été les changements suite à la restauration des forêts agressées, des aires marines dévastées et des milliers d'hectares de mangroves déboisés ? Comment les cuisinières solaires et les fourneaux améliorés ont allégé les travaux domestiques des femmes et réduit la coupe de bois de chauffe ?

L'accompagnement du PMF/FEM fait l'objet d'une attention particulière, ce qui permet de soulever certaines interrogations : dans quelle mesure les financements octroyés aux femmes à travers le crédit revolving du FAED (Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement) ont-ils contribué à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à l'autonomisation des femmes ? Comment expliquer la reconnaissance et les distinctions nationales et internationales, obtenues par les communautés actrices dans la protection de l'environnement ? Au-delà des résultats ponctuels, il est important de s'intéresser aux mécanismes d'autonomisation et aux gages de pérennisation des initiatives appuyées par le PMF/FEM.



# I. PRESENTATION DU PROJET

---

La thématique du projet est la Conservation de la Biodiversité qui s'inscrit dans les Initiatives Stratégiques retenues pour le PMF/FEM 7, dans la composante « Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées ». Il s'inscrit dans la Catégorie de projet concernant le Renforcement de capacités, la communication, et la sensibilisation.

Il s'agit d'une étude qui s'intéresse à la contribution des communautés locales dans la conservation de la biodiversité et aux liens entre le patrimoine culturel et la conservation de la biodiversité dans les zones humides et les forêts.

L'objectif général du projet est de « contribuer à une meilleure connaissance de l'apport des communautés locales et des organisations de la société civile dans la conservation de la biodiversité au Sénégal ». L'objectif spécifique vise à réaliser la cartographie des interventions sur la conservation de la biodiversité au niveau de trois zones éco géographiques d'implantation des projets du PMF/FEM.

Au niveau des résultats, il est attendu : la documentation de la contribution des communautés locales et des organisations de la société civile dans la conservation de la biodiversité, au Sénégal ; celle des liens entre la culture et la conservation de la biodiversité.



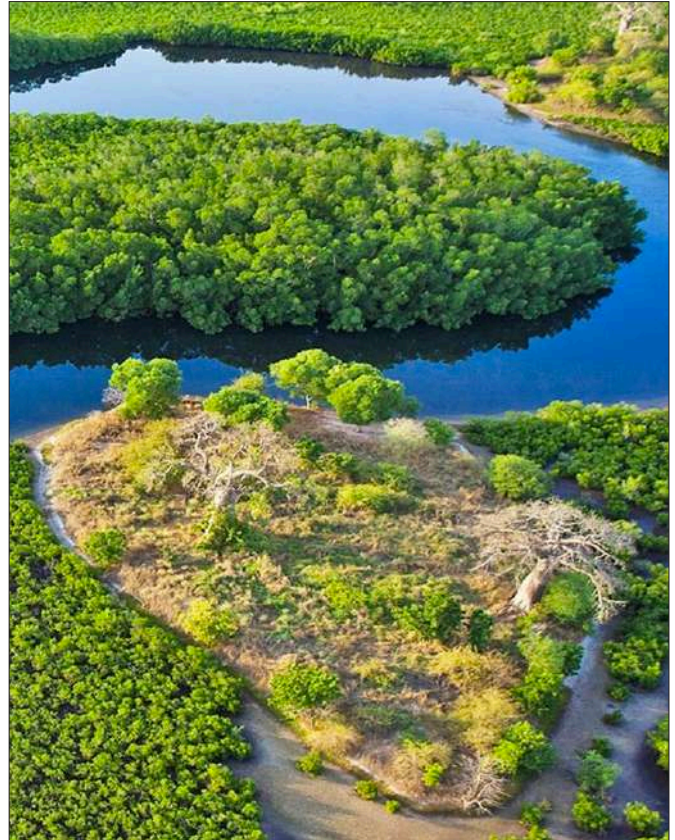
## II. ZONES D'INTERVENTION CIBLEES

Le projet a été déroulé dans des zones de concentration éco géographique, parmi celles définies dans le document de Stratégie Nationale de la Biodiversité, qui revêtent un caractère prioritaire pour le FEM. Ces espaces sont des zones de haute biodiversité abritant les Parcs Nationaux, les Réserves Naturelles et autres aires protégées.

Trois zones ont été ciblées dans ce projet :

### 1. La zone du Parc National du Delta du Saloum (Réserve de Biosphère, zone humide).

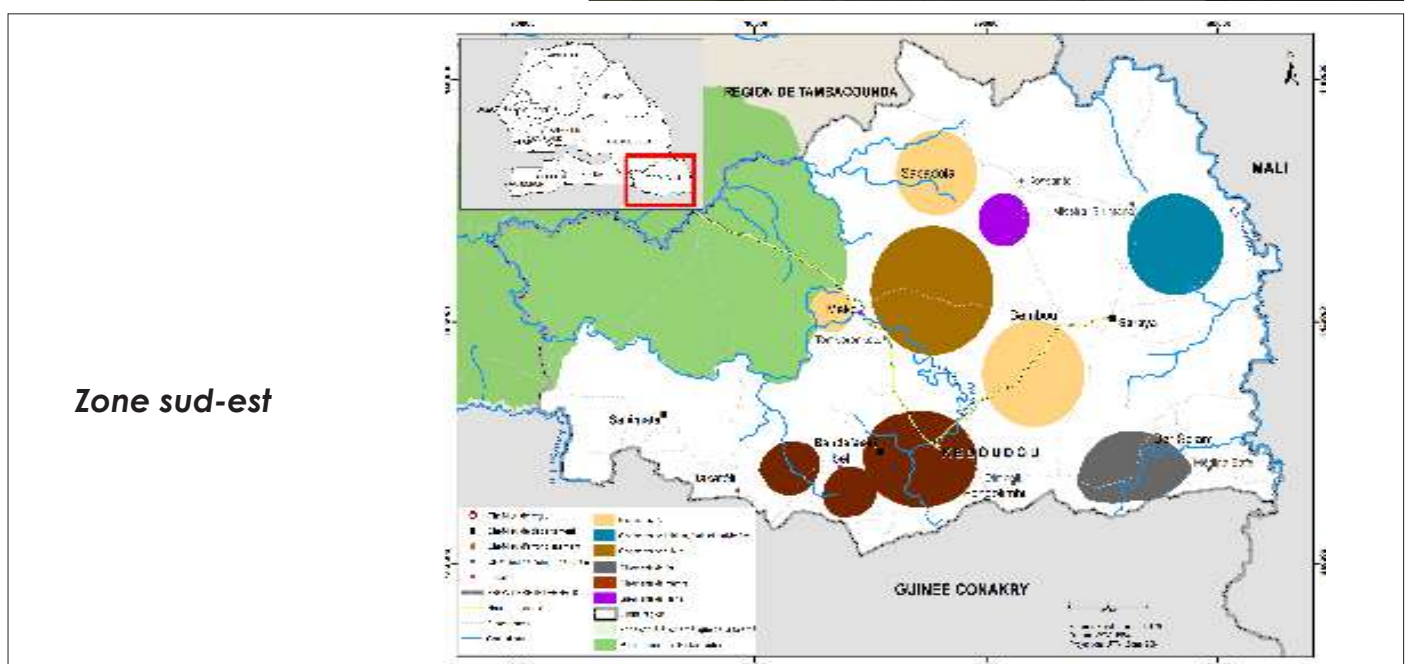
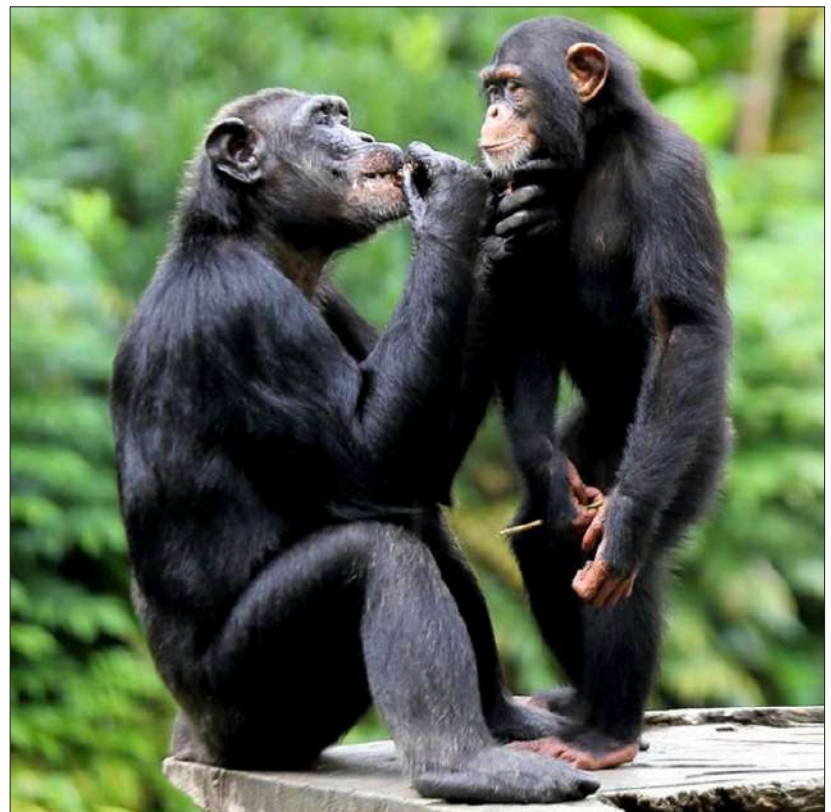
Cette zone abrite la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS) et couvre plus de 330 000 hectares. L'écosystème mangrove et la forêt de Samba Dia conservent des ressources halieutiques et forestières considérables. Les populations tirent de la mangrove des recettes importantes, à travers la pêche de poissons et de crevettes, la cueillette des huîtres, la transformation des produits halieutiques, l'apiculture, etc. La forêt offre son bois de chauffe, son bois d'œuvre et constitue une réserve d'avifaune et de flore considérable. Cependant la surexploitation des ressources naturelles, l'augmentation de la salinité, le développement des zones d'habitat, la déforestation entraînent la dégradation du capital de biodiversité.



## 2. La Zone Sud et Sud-Est (Casamance, Parc National du NiokoloKoba).

**Dans la zone sud-est**, le Parc National du Niokolo-Koba (PNNK), d'une superficie de 913 000 ha, est une Réserve de Biosphère. Elle est inscrite au patrimoine mondial et constitue un sanctuaire renfermant une importante diversité biologique. Les principales activités socio-économiques des populations vivant à la périphérie du parc sont l'agriculture et l'élevage. D'autres activités de production sont développées à savoir l'exploitation des ressources forestières (bois mort, fabrication de charbon de bois, cueillette du vin de palme, etc.), ainsi que le petit commerce, l'artisanat et l'exploitation aurifère. Le capital naturel est agressé par les coupes illicites de bois, le braconnage, les feux de brousse, etc.

Le sud-ouest du Sénégal qui correspond à l'ancienne région de Casamance est également une zone très riche en matière de biodiversité. Elle présente un intérêt particulier du fait de l'implication des communautés et de la diversité des écosystèmes.

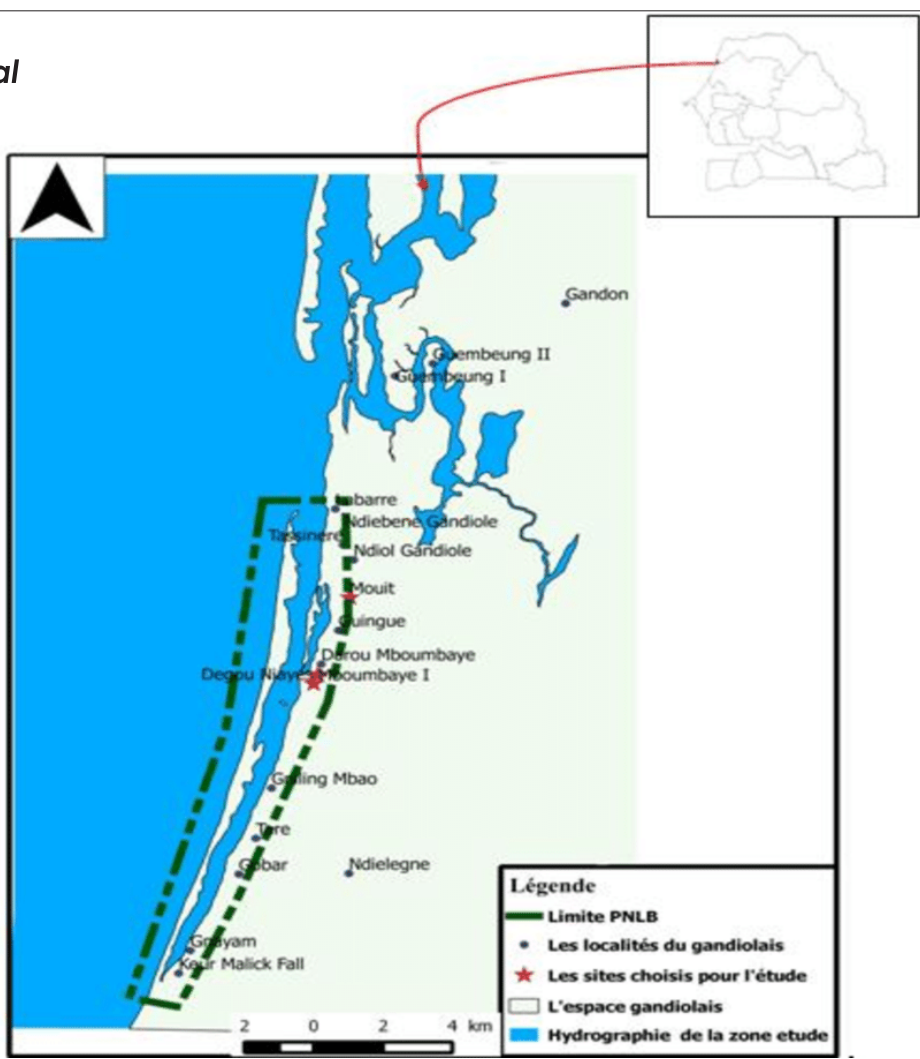


### 3. La zone du Delta du fleuve Sénégal.

Elle couvre plus de 600 mille ha de superficie et comprend la partie sénégalaise de la Réserve de Biosphère Transfrontière Sénégal/Mauritanie comprenant, entre autres, les aires centrales suivantes : Le Parc National des Oiseaux du Djoudj, le Parc National de la Langue de Barbarie, la Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul, la Réserve Spéciale de Faune de Ndiabel, la Réserve Naturelle Communautaire de Gandon. Les principales activités de production déroulées dans cette zone sont la pêche, l'élevage, l'artisanat, l'agriculture, l'exploitation du sel, l'écotourisme. La pression des communautés sur les ressources des parcs, à travers le braconnage, la divagation des troupeaux, l'exploitation illicite du bois de chauffe, la surexploitation des ressources halieutiques, l'envahissement des plans d'eau par les plantes invasives, la salinisation des terres, le contexte de pauvreté dû à la rareté d'alternatives, à l'interdiction à l'accès aux ressources du parc constituent autant de raisons pour la mobilisation des communautés et du FEM pour la conservation de la biodiversité.



#### Gandiol et le Parc National de la Langue de Barbarie



# III. METHODOLOGIE

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour la collecte d'informations :

- Recherche documentaire,
- Cérémonies de lancement
- Entretiens avec les autorités et personnes ressources
- Interviews filmées
- Focus groups
- Visites de sites

**a. Recherche documentaire**, Elle a consisté à exploiter différentes productions issues de l'Internet, du PMF/FEM, du FEM, de l'UICN, des centres de recherche, des revues, publications diverses et travaux universitaires.

Des informations précieuses sur la question de la biodiversité, les programmes menés par les communautés et les organisations, les actions capitalisées par le PMF/FEM, le PNUD, et l'UICN ont été exploitées.

Revue de la littérature des projets financés par le PMF/FEM : Les programmes soumis par les OCB, ONG et acteurs à la base qui ont bénéficié du soutien du PMF/FEM, les rapports d'exécution, les états à mi-parcours et les évaluations externes ont été utilisés pour les informations sur la situation des sites, les résultats obtenus, les impacts notés et les leçons apprises par les communautés et peuples autochtones, les partenaires locaux, les autorités et acteurs de terrain.

Le PMF/FEM a mis en synergie les organisations communautaires de base, le personnel et les gestionnaires des aires, des forêts classées, des parcs et réserves, de l'administration territoriale. Cette démarche a permis de produire une documentation des interventions soutenues par le PMF/FEM à travers des rapports, articles de presse, communications sur les sites web et autres pages des réseaux sociaux.

La revue documentaire a porté sur les documents de projet, les rapports des acteurs, les évaluations menées, les publications



dans les réseaux du FEM et dans l'Internet. Elle montre différentes facettes des actions. Les rapports d'évaluation des projets donnent un aperçu général des projets et une lecture critique des résultats.

## **b. Cérémonies de lancement**

Trois cérémonies de lancement présidées par les autorités administratives et services techniques de chaque zone. Les cérémonies avaient pour objectifs de présenter le projet, d'échanger sur la méthodologie retenue et partager avec les parties prenantes. Chaque cérémonie de lancement a fait l'objet d'une couverture des radios communautaires locales et d'un film disponible sur le site web de Jokkoo et sur sa chaîne Youtube.

## **c. Entretiens avec les autorités et personnes ressources**

L'équipe du PMF/FEM s'est prêtée à nos différents entretiens sur l'état des lieux des changements capitalisés par le PMF/FEM depuis son démarrage au Sénégal, le listing des zones d'intervention, des implantations d'APAC, des communautés encadrées, et le répertoire des projets financés par le PMF/FEM.

La Coordinatrice régionale du projet BIOPAMA, à l'UICN, a contribué à élargir notre vision de la relation entre la culture et la biodiversité selon les orientations de la communauté des nations et les particularités notées dans les différentes régions africaines.

Des visites de courtoisie ont été organisées auprès des :

- Préfets, Sous-Préfet,
- Maires,
- Conservateurs des parcs,
- Chefs de Centres pour la Promotion du Développement territorial (CPDT) ex-CADL,
- Chefs de service des Pêches,
- Agents des Eaux et forêts,
- Chefs de village,
- Imams,
- Directeurs de radios communautaires,

Ces visites de courtoisie avaient pour but de les informer des objectifs de la mission, recueillir leurs recommandations et des informations sur les acteurs et les résultats en matière de conservation de la biodiversité dans leurs localités.

#### **d. Interviews filmées**

Les interviews des actrices et acteurs communautaires clés en matière de conservation de la biodiversité, et des agents des parcs et réserves ont été filmées. Elles ont fait l'objet de productions vidéos publiées sur notre chaîne YouTube (@jokkooconsulting). Une vingtaine de films ont été réalisés et diffusés dans les réseaux sociaux, et partagés au public.

#### **e. Focus groups**

Les membres des organisations communautaires de base, des associations de jeunes (ASC) et de femmes, les groupements de promotion féminine (GPF) ont participé aux focus groups, et nous ont livré des informations et lectures critiques des projets PMF/FEM. Quelques focus groups se sont tenus avec les hommes, mais les organisations de femmes ont été ciblées en priorité.

#### **f. Visites de sites**

Les visites des sites des projets clôturés et ceux en cours ont permis de se faire de visu une idée claire et précise des résultats.





## IV. DE LA NOTION DE BIODIVERSITE

La déclaration adoptée lors de la **Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en 1972**, dispose en son Principe 2 :

*« Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive selon que de besoin. »*

Deux décennies plus tard en 1992, **le Sommet de la planète terre au Brésil**, précisait cette préoccupation et agitait la notion de biodiversité, terme qui cependant était utilisé depuis les années '80. Le concept de diversité biologique - ou biodiversité - renvoie à la variété de la vie sur terre, la diversité des espèces vivantes (micro-organismes, animaux végétaux) présentes dans les milieux terrestres, marins. Il promeut, selon Carlos Manuel Rodriguez, Directeur général et Président du FEM **« la protection des espèces et de leurs écosystèmes par le biais d'initiatives ciblant les facteurs de dommages environnementaux »**.

A travers la convention internationale qui la porte (**Convention sur la diversité biologique**): On entend par

*« diversité biologique » la variabilité des organismes vivants de toutes origines, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; Cela inclut la diversité au sein des espèces, entre les espèces et des écosystèmes. Article 2 de la CDB*

La question de la diversité biologique est vitale en ce qu'elle porte « des valeurs écologiques, génétiques, sociales, économiques, scientifiques, éducatives, culturelles, récréatives et esthétiques » et renferme une importance capitale « pour l'évolution et le maintien des systèmes vitaux de la biosphère ».



Elle l'est aussi du fait des trois objectifs principaux de la Convention sur la diversité biologique (CDB) du 29 décembre 1993, que sont :

1. La conservation de la diversité biologique
2. L'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Ceux-ci sont intégrés dans ceux des **« Objectifs d'Aichi »** contenus dans le **« Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 »** pour la planète, formulés lors de la conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (2010) au Japon qui plaident pour que les hommes vivent en harmonie avec la nature afin que

*« d'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples »*

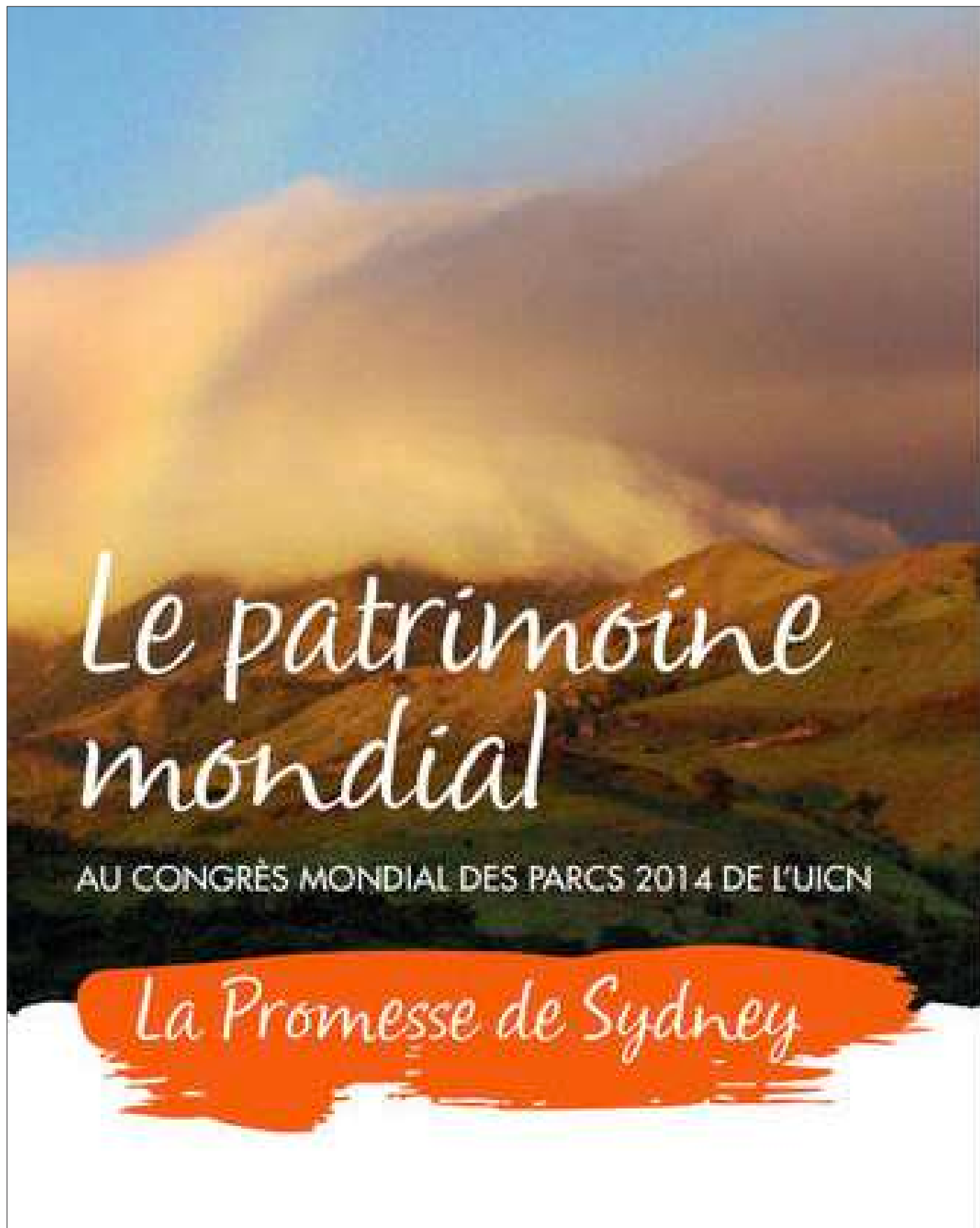
Cette préoccupation a été partagée lors de différentes rencontres internationales et à travers plusieurs résolutions nationales et internationales. Elle est contenue dans les objectifs de développement durables

La **Promesse de Sydney** soutenait lors du Congrès mondial des parcs 2014 de l'UICN, qui s'est tenu à Sydney (Australie) :

*« Nous affirmons que rééquilibrer les relations entre la société humaine et la nature est essentiel et que les écosystèmes, avec toute la diversité de la vie qu'ils abritent,*

*soutiennent notre existence, notre identité culturelle et spirituelle, nos économies et notre bien-être ».*

C'est cette promesse de dynamiser, d'inspirer, d'investir qui explique aussi les actions du PMF/FEM.



# V. LES PROJETS ET INITIATIVES DU PMF/FEM AU SENEGAL

## Quelques chiffres du PMF/FEM SENEGAL

Du 25 octobre 2005 au 17 janvier 2023, le PMF/FEM a financé 367 projets dont 209 projets de biodiversité soit 56,94 % pour un total de 6 706 024,44 dollars soit un montant moyen par projet de 32 086,24 dollars

## Objectifs du FEM

L'action du FEM en vue de sauvegarder la diversité de la vie en milieu terrestre et marin s'appuie sur trois leviers :

1. Faire de la biodiversité un instrument majeur de sa politique et contribuer à une planification de l'aménagement du territoire et une utilisation durable des ressources terrestres et marines.
2. Promouvoir et accompagner le développement durable des aires protégées : parcs, réserves et forêts ; encourager leur cogestion entre le gouvernement, les peuples autochtones et les communautés locales.
3. Soutenir la promotion de la biodiversité dans les activités de production (élevage, pêche, agriculture, etc). Influencer sur l'amélioration des pratiques de production pour les rendre plus favorables à la biodiversité, à travers les secteurs

d'activité que sont l'agriculture, la foresterie, la pêche, le tourisme, les industries extractives (gaz, pétrole et mines), etc.

La stratégie s'attaque à trois facteurs directs de la perte de diversité biologique : la perte d'habitats naturels, la surexploitation et les espèces exotiques envahissantes.

**Dans l'ensemble, il a été noté que l'engagement des populations dans les actions de régénération de la mangrove, dans le maraîchage, mais aussi la promotion de fourneaux économiques et l'animation du FAED (Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement) indique les succès remportés dans la quasi-totalité des interventions du PMF/FEM.**

Ces comportements positifs par rapport aux actions du PMF/FEM résultent d'une prise de conscience des conséquences de la dégradation de l'environnement, de l'efficacité de l'accompagnement proposé et de l'adaptation des procédures aux réalités, parfois complexes, des localités concernées. Certains changements positifs ont été remarqués depuis 2007.



## VI. LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Parmi les normes minimales de protection environnementale et sociale établies par le FEM, et que les projets et programmes doivent respecter, figure la norme minimale 6 qui porte sur **la protection des ressources culturelles physiques (RCP)**.

Les entités d'exécution du FEM sont chargées de s'assurer que les ressources culturelles physiques (RCP) sont préservées de façon appropriée et que leur destruction ou leur détérioration sont évitées comme il convient. Les RCP, également connues sous le nom de « **héritage culturel** », « **patrimoine culturel** », « **richesses culturelles** » ou « **biens culturels** », comprennent les sites archéologiques, paléontologiques, historiques, architecturaux et sacrés, y compris les cimetières, les sites d'inhumation et les valeurs naturelles uniques. Les impacts sur les ressources culturelles physiques résultant des activités du projet, notamment les mesures d'atténuation, ne doivent pas enfreindre la législation nationale du pays bénéficiaire ni ses obligations en vertu de traités et d'accords internationaux pertinents sur l'environnement.

La protection de ces éléments matériels et tangibles contribue à matérialiser l'histoire, les valeurs, les croyances et les traditions des communautés, qui peuvent être utilisés pour éduquer, inspirer et promouvoir la compréhension et le respect interculturels. En outre, les ressources culturelles physiques peuvent jouer un rôle important dans le tourisme culturel et dans le maintien de l'identité culturelle d'une communauté.

**Les ressources culturelles physiques** peuvent contribuer à la protection de la nature de plusieurs façons par exemple :

- La conservation de l'environnement et de la biodiversité. En effet, Les sites culturels physiques tels que les parcs nationaux, les réserves naturelles et les sites du patrimoine naturel peuvent être des refuges pour la biodiversité et des écosystèmes fragiles. La préservation de ces lieux culturels peut aider à protéger les habitats naturels et les espèces menacées qui y résident.
- Pour ce qui est de l'éducation et de la sensibilisation, les sites culturels physiques peuvent servir de centres d'édu-



cation environnementale où les visiteurs peuvent apprendre sur la valeur écologique des territoires et des espèces. En sensibilisant les gens à l'importance de la nature, ces lieux peuvent encourager les comportements respectueux de l'environnement.

- Recherche scientifique : Les sites culturels physiques peuvent également jouer un rôle crucial dans la recherche scientifique sur les écosystèmes naturels. Les scientifiques peuvent utiliser ces lieux comme points d'observation pour étudier les changements environnementaux, surveiller les populations animales et végétales, et recueillir des données sur la santé des écosystèmes. Les informations recueillies sont indispensables pour l'alerte, la sensibilisation, la recherche de solutions, etc.

**Les sites culturels physiques**, tels que les parcs nationaux et les zones de conservation, peuvent attirer les touristes et générer des revenus économiques pour les communautés locales à condition que le tourisme soit géré de manière durable afin de minimiser son impact sur l'environnement et de préserver la qualité de l'expérience pour les générations futures.

**Les ressources culturelles physiques** peuvent renforcer le lien émotionnel entre les communautés et leur environnement naturel, ce qui peut conduire à un plus grand engagement dans sa protection. Les communautés locales peuvent être inspirées à prendre soin de leur environnement en reconnaissant sa valeur culturelle et son importance pour leur identité collective. Cela est d'une importance majeure dans le cas des APACs.

**Les liens entre les valeurs culturelles et la protection de la nature s'expliquent par le fait que la biodiversité est à la fois une question d'Unité et de diversité puisque la biodiversité c'est l'unité de la vie dans une diversité de gènes, d'espèces, de manifestations, d'écosystèmes, etc. La biodiversité, c'est à la fois la prise en compte et le respect de la singularité et de la multiplicité.**



Cette préoccupation renvoie aux ambitions et promesse de Sydney et aux objectifs d'Aichi qui couplent nature et culture, nature pour sa biodiversité et culture pour l'ensemble des normes, des valeurs, des croyances, des pratiques, des coutumes, des arts, des connaissances et des comportements partagés par un groupe de personnes dans le respect de la biodiversité. En réalité, la diversité culturelle reflète la diversité naturelle puisque les interrelations entre l'Homme et la nature sont des actes sociaux, des expressions culturelles plurielles adaptées à une diversité de contextes. Parler de biodiversité, c'est mettre l'accent sur la diversité du vivant et les interrelations entre espèces interdépendantes dont l'homme n'est qu'une composante.

D'une certaine manière, cette thématique revient à mettre au goût du jour l'importance de la diversité culturelle et de la diversité biologique. Elle nous contraint à reconnaître l'importance des savoirs traditionnels/endogènes. Elle nous oblige à nous intéresser et à valoriser ce qu'il y a de positif dans les modes de vie, de production et de consommation autochtones. Les liens entre la culture et la biodiversité, c'est la question d'une coexistence mutuellement bénéfique entre la diversité culturelle et la biodiversité.

# VII. L'IMPLICATION DES APAC DANS LA CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

## Une reconnaissance des Aires et territoires du Patrimoine Autochtone Communautaire

Le terme APAC (Aire et territoire du Patrimoine Autochtone Communautaire) ou territoire de vie désigne des sites où les ressources naturelles sont conservées et gérées par ses communautés et peuples selon des règles locales définies par eux-mêmes et acceptées par tous.

Les APAC ont gagné en reconnaissance depuis quelques décennies du fait de leurs apports pour la conservation de la biodiversité et du bien-être de l'humanité grâce à la promotion de modes de vie durables et de modes de gestion et de gouvernance participatifs.

Parler des APACS revient à mettre l'accent sur une connexion profonde entre une communauté locale spécifique et son territoire, valoriser un mode de gouvernance efficace contribuant à la conservation de la biodiversité mais également reconnaître des valeurs culturelles qui contribuent à la préservation de toutes les ressources matérielles et immatérielles déterminantes pour le bien-être de la communauté

Valoriser les APACS contribue à :

- Responsabiliser les communautés,
- Valoriser leurs contributions à la conservation de la biodiversité et leur recon-

naître la liberté d'édicter et de consolider leurs propres règles de gestion et de gouvernance des espaces communautaires

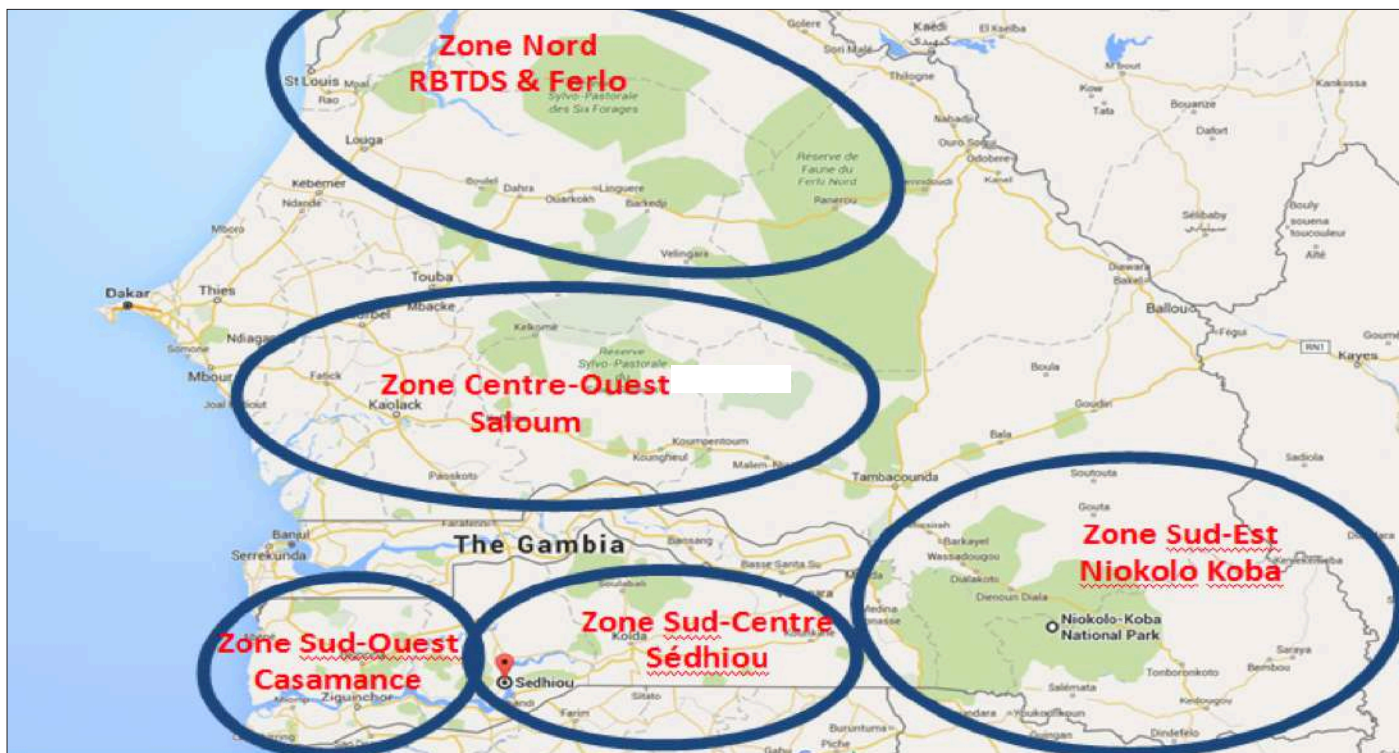
- Investiguer les apports du passé dans la fondation des valeurs locales qui contribuent à la préservation de l'environnement, génération après génération
- S'intéresser à l'identité de ces communautés et les respecter pour leurs apports positifs pour le développement durable puisque les bonnes pratiques identifiées sont inspirantes

En Afrique comme dans les autres continents, il s'agit aussi d'une prise en compte de réalités visibles et invisibles.

## Une implication effective des APAC

L'initiative de Soutien Mondial aux APAC est un programme lancé par le Programme de MicroFinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) avec le soutien du gouvernement allemand. Elle est le résultat d'un partenariat mondial au sein duquel on retrouve les Communautés/Peuples autochtones, le PNUD (avec le PMF/FEM), la Convention sur la Diversité Biodiversité, le Consortium APAC, l'UICN, le PNUE et le Centre Mondial de la Surveillance de la Conservation de la Nature (WCMC).





Les cinq principales zones agro-écologiques du Sénégal regroupant des APAC.  
 Source : Sgpsenegal.org, **Consulté le 30 mars 2023.**

La première APAC au Sénégal, celle de Kawawana, a été installée en 2010 dans la région de Ziguinchor, en Casamance. La localité présente « une pêche fluviale communautaire inspirante pour la grande qualité de sa gouvernance et l'importance de ses ressources naturelles (poissons, huîtres, mangroves...) et de ses valeurs culturelles ».

Actuellement au Sénégal, plus de 25 APAC sont reconnues ou en voie de l'être. Elles s'activent dans la gestion de la diversité de vie de leur localité. En novembre 2019, un réseau dénommé Association Nationale des APAC du Sénégal (ANAPAC Sénégal). Selon Salatou Sambou, Coordinateur régional des APACs pour l'Afrique de l'Ouest, l'objectif de l'ANAPAC est d'« harmoniser et améliorer les modes de gouvernance et de ges-

tion des ressources naturelles au Sénégal et, ce faisant, apporter une contribution significative à l'élaboration des politiques publiques en matière d'environnement et de ressources naturelles ».

Deux années après sa création, l'ANAPAC SENEGAL a tenu sa première Assemblée générale à Ziguinchor, du 28 juin au 1er juillet 2021. La rencontre réunissait des acteurs des APAC du Sénégal et de certains pays de la sous-région ouest-africaine (Guinée, Burkina Faso, Guinée-Bissau).



# Soutien du PMF/FEM aux APAC

## Bénéficiaires

Plusieurs APACs ont bénéficié du soutien du PMF/FEM. Nous faisons référence à 10 APAC:

1. APAC du Lac de Guiers
2. APAC de Bodel
3. forêt communautaire de Koloundig
4. l'APAC Baa Gourmé de Sokone
5. l'APAC du Lowé
6. l'APAC Badala
7. l'APAC Oulolo
8. l'APAC de la Montagne de Pathé ou montagne Eutend Ed Ané
9. l'APAC de la rivière Atiékégne
10. Terroir de Dassilamé Sérère dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum

## Thématiques

Les projets combinent des actions de sensibilisation, de renforcement des capacités, de gestion durable des ressources et de soutien aux activités économiques alternatives pour promouvoir la conservation des sols et de la biodiversité dans différentes régions du Sénégal. Ces projets contribuent à la conservation des sols et de la biodiversité de différentes manières :

### Principaux résultats du soutien du PMF/FEM aux APACs

#### Renforcement de capacités:

- Renforcement des capacités institutionnelles pour une meilleure gestion des ressources.
- Renforcement des capacités des acteurs locaux pour une gestion adéquate des ressources naturelles.
- Renforcement des capacités pour une meilleure gestion des ressources naturelles.
- Sensibilisation sur l'importance des APAC et soutien aux activités économiques durables.
- Sensibilisation et renforcement des capacités pour une meilleure gouvernance locale.



- Renforcement des capacités et soutien aux activités économiques alternatives.

#### Education environnementale :

- Programme d'éducation environnementale pour sensibiliser les élèves sur l'importance de la conservation.
- Sensibilisation et formation pour une gestion durable des ressources.

#### Soutien aux activités génératrices de revenus

- Soutien aux activités économiques durables et sensibilisation sur l'impact environnemental.
- Renforcement des capacités et soutien aux activités génératrices de revenus.
- Sensibilisation, formation et soutien aux activités économiques durables.
- Mise en place d'un système de gestion durable de la pêche pour préserver les ressources halieutiques.

#### Réhabilitation des écosystèmes et des terres dégradées

- Lutte contre l'érosion côtière et la dégradation de la mangrove.
- Conservation de la biodiversité, y compris des chimpanzés.
- Protection de la biodiversité de la rivière et de sa forêt galerie.
- Renforcement de la mangrove par la plantation d'espèces végétales.





- Gestion durable des forêts communautaires et de ses espèces végétales rares par la mise en place de règles et de surveillance.
- Protection de l'habitat des hyènes et des reptiles par la gestion durable de l'APAC.
- Préservation des ressources forestières et de la biodiversité locale.

#### **Autres formes de soutien aux APACS par le PMF-FEM**

Les responsables des différentes initiatives sont régulièrement accompagnés par l'équipe du FEM notamment lors de missions de suivi dans les sites, par :

- La mise en relation des différents acteurs,
- Le partage d'informations et d'expériences,
- La valorisation des contributions autochtones,
- Et plus récemment une offre de renforcement de capacités afin d'accompagner les responsables des APAC.

## **Descriptif des 10 projets aux APACs**

### **1. Projet d'appui à l'APAC du Lac de Guiers, département de Dagana**

**Justification du projet :** La pêche non durable, et l'agriculture marquée par l'utilisation abusive des pesticides menacent sérieusement les espèces de poisson et d'oiseaux d'eau.

16 villages polarisés, pour environ 15000 habitants

#### **Activités du projet :**

- Mise en place d'un système de gestion durable de la pêche (plan d'aménagement, patrouilles de surveillance, matérialisation des limites, cartographie.),
- Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs de l'APAC
- Déroulement d'un programme d'éducation environnementale au profit des élèves.

## 2. Projet d'appui à l'APAC de Bodel, village de Mbédap (commune de Fissel), département de Mbour.

**Justification du projet :** Agressions et menaces par diverses pressions sur une forêt communautaire de 22 ha créée vers les années 1930.

### Activités du projet :

- Mise en place d'organes de gouvernance de l'APAC
- Définition d'un code de conduite validé,
- Organisation de réunions de sensibilisation,
- Surveillance de la forêt,
- Bornage, installation de panneaux de signalisation,
- Renforcement de capacités des acteurs,
- Dotation en équipement pour améliorer le maraîchage et la riziculture), l
- Soutien aux activités génératrices de revenus
- Démarches administratives visant la reconnaissance de l'APAC par les autorités.

## 3. Projet de réhabilitation et de valorisation des terres dégradées récupérées dans la zone de DjilorDjidiack, département de Fatick.

**Justification du projet :** forêt communautaire de Koloundig de 20 ha fondée au 16ème siècle. Affectée par la sécheresse des années 70 et l'avancée de la langue salée.

Le GIE SEDAR DIAGA SENGHOR de Djilor-Djidiack, bénéficiaire direct du projet de consolidation des acquis du précédent projet de réhabilitation et de valorisation de terres dégradées de la zone de Djilor-Djidiack date de 2003.

L'objectif global du projet vise à contribuer à la réhabilitation/valorisation des terres dégradées et au renforcement de la biodiversité dans la réserve de la biosphère du delta du Saloum.

Le projet regroupait 200 femmes soucieuses des défis et enjeux induits de l'avancée de la langue salée, véritable facteur de dégradation des terres et écosystèmes et de perversion de la mangrove ayant ainsi pour conséquences, des mutations écologiques. La réduction des capacités de production amenuisant la productivité, a impacté négativement sur les conditions d'existence des populations.



## Activités du projet :

- Mise en place des organes de l'APAC,
- Renforcement de capacités des acteurs aux codes relatifs à la gestion des ressources naturelles, aux techniques de pépinière et de Régénération Naturelle Assistée, en gestion administrative et financière, en surveillance de l'APAC
- Réalisation des démarches en vue de la reconnaissance de l'APAC.
- Sensibilisation sur l'importance des APAC,
- Soutien des activités maraîchères et génératrices de revenus.

## 4. Projet d'appui à l'APAC Baa Gourmé de Sokone, département de Foundiougne

**Justification du projet :** menaces pour l'île de « Baa Gourmé », un des plus importants habitats pour les hyènes et des reptiles dans la zone. L'APAC polarise 17 villages.

## Activités du projet :

- Mise en place des organes de gouvernance de l'APAC,
- Tenue de réunions de sensibilisation et d'assemblées villageoises
- Renforcement de capacités
- Soutien aux activités maraîchères et autres activités génératrices de revenus
- Démarches visant la reconnaissance de l'APAC par les autorités locales.



## 5. Projet d'appui à l'APAC du Lowé, village de Diallocounda, Département de Bounkiling

**Justification du projet :** La forêt de Lowé polarise trois villages. Elle fait face au déboisement et à la disparition d'espèces ligneuses rares.

### Activités du projet :

- Mise en place des organes de l'APAC,
- Renforcement des capacités
- Dotation en équipement,
- Appui aux activités génératrices de revenus
- Organisation d'assemblées villageoises de sensibilisation
- Échanges d'expérience entre communautés
- Démarches administratives pour la reconnaissance officielle de l'APAC.

## 6. Projet d'appui à l'APAC Badala, village de Bona, département de Bounkiling

**Justification du projet :** Le site couvert renferme une partie terrestre et une partie fluviale. Peuplé d'une faune composée d'oiseaux migrateurs. Les problèmes rencontrés sont : l'érosion côtière avancée, la disparition quasi totale de la mangrove et de beaucoup d'espèces végétales, la salinité accrue des eaux, la pêche abusive qui s'accroît.

### Activités du projet :

- Mise en place des organes de gestion de l'APAC
- Renforcement des capacités des acteurs de l'APAC
- Appui à la reconnaissance de l'APAC par les autorités et services compétents.
- Tenue de réunions de sensibilisation dans les villages périphériques,
- Formation sur les codes relatifs à la gestion de l'environnement et en techniques de pépinière, Acquisition d'équipements pour le comité de surveillance,
- Inventaire de la faune et de la flore, la

détermination de l'index de sécurité et de résilience, Elaboration d'un code de conduite pour la gestion durable des ressources de l'APAC,

- Appui aux activités génératrices de revenus,
- Etablissement de la cartographie de l'APAC
- Activités de sensibilisation et d'appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

## 7. Projet d'appui à l'APAC Oulolo, village de Kapoundoune, département de Bounkiling

**Justification du projet :** L'exploitation abusive des ressources forestières de l'APAC et menaces de l'érosion hydrique. Zone dotée d'une faune composée de pintades, perdrix, phacochères, de reptiles, de chacals, d'hyènes, de singes, et d'une flore d'espèces végétales

### Activités du projet :

- Réunions de sensibilisation dans les villages périphériques,
- Formations sur les codes relatifs à la gestion de l'environnement et en techniques de pépinière, Acquisition d'équipements pour le comité de surveillance,
- Inventaire de la faune et de la flore, détermination de l'index de sécurité et de résilience,
- Elaboration d'un code de conduite pour une gestion durable des ressources de l'APAC,
- Appui aux activités génératrices de revenus,
- Cartographie de l'APAC
- Activités de sensibilisation et d'appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

## 8. Projet d'appui à l'APAC de la Montagne de Pathé ou montagne Eutend Ed Ané

**Justification du projet :** Cette APAC constitue le cœur du pays Bassari. Elle couvre aussi une des rares forêts où on trouve encore des chimpanzés.

### Activités du projet :

- Organisation de réunions de sensibilisation dans les villages périphériques,
- Formation sur les codes relatifs à la gestion de l'environnement et en techniques de pépinière, Acquisition d'équipements pour le comité de surveillance,
- Inventaire de la faune et de la flore, détermination de l'index de sécurité et de résilience,
- Cartographie du site,
- Elaboration d'un code de conduite pour une gestion durable des ressources de l'APAC,
- Appui aux activités génératrices de revenus
- Activités de sensibilisation et d'appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

### 9. Projet d'appui à l'APAC de la rivière Atiékégne

**Justification du projet :** La rivière d'Atiékégne est un imposant cours d'eau insolite et mystique qui ne tarit jamais. La forêt galerie de ce cours d'eau se distinguait par sa flore luxuriante, sa faune abondante et son microclimat.

### Activités du projet :

- Accompagnement à la reconnaissance de l'APAC par les autorités compétentes.
- Tenue de réunions de sensibilisation dans les villages périphériques,
- Formation sur les codes relatifs à la gestion de l'environnement et en techniques de pépinière, Acquisition d'équipements pour le comité de surveillance,
- Inventaire de la faune et de la flore, détermination de l'index de sécurité et de résilience,
- Elaboration d'un code de conduite pour la une gestion durable des ressources de l'APAC,
- Appui aux activités génératrices de revenus
- Activités de sensibilisation et d'appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

### 10. Projet de Conservation de la Biodiversité de la Mangrove du Terroir de Dassilamé Sérère dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum. Phase consolidation. (Jul 12 – Jun 13)

**Justification du projet :** L'OCB porteuse est actrice principale du développement du village, avec ses nombreuses réalisations : l'ostréiculture par les guirlandes, la création d'un bois villageois, l'exploitation d'un périmètre maraicher avec deux puits, l'apiculture, l'écotourisme.

### Activités du projet :

- Renforcer la mangrove du terroir de Dassilamé sérère et environs par la plantation de *Rhizophora*
- Renforcer les capacités des bénéficiaires en vue de la pérennisation des résultats pour la promotion de moyens d'existence.
- Formation des femmes de Dassilamé sérère en maraichage biologiques
- Mise en place de source d'autofinancement et de pérennisation du projet.
- Sensibilisation des populations du village et villages environnants sur l'impact du fourneau économique

### Menaces et défis des APACs

Malgré leur importance incontestable, les APACs ne sont pas au même niveau de classification. Cette classification, elle-même, laisse en effet percevoir les défis et risques auxquels peuvent être exposés les APACs.

- Les pratiques rituelles traditionnelles qui contribuent traditionnellement à la conservation de la biodiversité perdent de la vitesse. Les rites sont souvent écourtés comme c'est le cas de la circoncision. Ces pratiques font parfois l'objet d'interrogations et de remise en question (interrogations et débats sur la nécessité ou non de la poursuite de cette pratique à Balingore, région de Ziguinchor).
- Les institutions traditionnelles sont remises en question et affaiblies par les

nouveaux modes de pensée des jeunes et par l'administration et son mode de gestion.

- L'adoption grandissante des religions musulmane et chrétienne contribue à la perte de vitesse des pratiques traditionnelles et aux espaces qui leur sont consacrés, par exemple à Mlomp dans le département d'Oussouye.
- L'absence ou l'inadaptation des lois et codes favorables à une responsabilisation des communautés locales. A part l'APAC KAWAWANA, aucune ne dispose de délibération qui lui laisse suffisamment d'autonomie sur le territoire.
- Le changement climatique et ses conséquences sur les zones humides, les aires marines protégées et les forêts.
- Une demande croissante au niveau international en bois d'œuvre et les pressions sur les ressources forestières par exemple dans les zones frontalières avec la Gambie.

- Une demande croissante au niveau international en ressources minières et la pression subséquente sur les ressources locales.
- L'exploitation aurifère et ses conséquences dans la zone sud-est du pays.
- Etc.



# VIII. CONSERVATION DES ÉCOSYSTEMES AQUATIQUES

## Les AMP du Sénégal

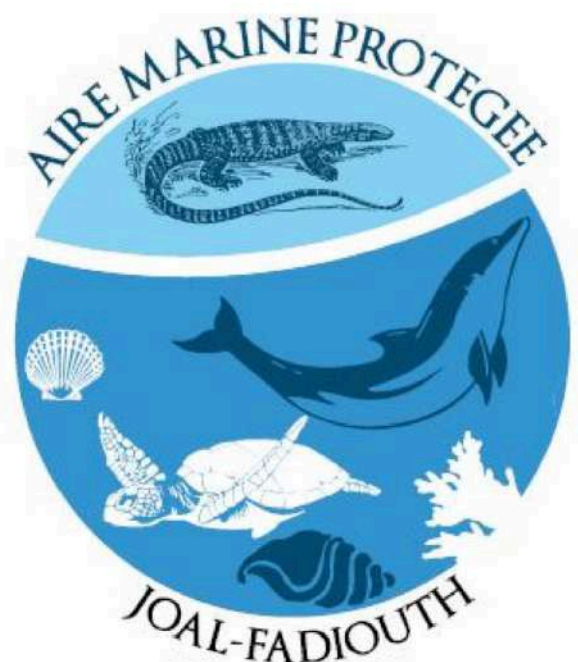


**Aire marine protégée de BamBoung.**

Source LEUKSENEGAL, Dakar, Sénégal, Afrique

Elles sont constituées du Parc National des Oiseaux du Djoudj (PNOD), de la réserve spéciale de faune de Gueumbeul (RSFG), de la réserve spéciale d'avifaune du Ndiaël (RSAN), du parc national du Delta du Saloum (PNDS) et de la Réserve Naturelle Communautaire de ToccTocc.

Le FEM a joué un rôle crucial dans le référencement des aires marines protégées (AMP), ce processus par lequel une zone spécifique de l'océan ou des côtes est officiellement désignée comme protégée en raison de sa valeur écologique, biologique, culturelle ou récréative. Cela a permis de préserver et de conserver les écosystèmes marins et côtiers, ainsi que la biodiversité qu'ils abritent.



Les AMP de la petite-côte et de la grande-côte jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité marine, la restauration des habitats dégradés, la régulation des populations d'espèces marines et la promotion de la recherche scientifique sur les écosystèmes marins. Elles contribuent également à la sensibilisation du public à l'importance de la conservation marine et à la promotion d'une utilisation durable des ressources océaniques.

Le PMF/FEM a aidé le Sénégal à élaborer des plans de gestion pour les AMP, à renforcer les capacités des acteurs locaux impliqués dans leur gestion, et à mettre en œuvre des mesures de conservation et de surveillance. En outre, le PMF/FEM a contribué à sensibiliser les communautés locales à l'importance de la conservation marine et à promouvoir leur participation active dans la gestion des AMP.

## A. DÉFIS

Plusieurs défis se posent au niveau de Saint-Louis parmi lesquels :

- Le déficit de matériel : notre vedette est amortie. Nous l'avons réparé plusieurs fois. Il nous est par conséquent difficile de surveiller l'aire marine protégée contre la prédation,
- La plateforme pétrolière et gazière cause beaucoup de problèmes parmi lesquels le câble sous-marin de la société pétrolière qui vient de Gandon, les allers et retours incessants des embarcations de la société qui perturbe énormément les poissons et
- les conflits au site de pêche traditionnel Diattara entre pêcheurs et la société d'exploitation pétrolière puisque la zone est interdite à la pêche.

*Entretien avec Moulaye Mbaye, président du comité de gestion de l'AMP à Saint-Louis*

## B. PRINCIPAUX RÉSULTATS DANS LES ZONES HUMIDES

Pour faire face aux défis environnementaux de leurs localités, les populations ont fait appel à la contribution de partenaires comme le FEM, diverses ONG et la coopération bilatérale. Différentes actions ont

été menées et ont abouti à des résultats probants comme :

- L'éveil d'une conscience environnementale chez les communautés ;
- Un retour de la végétation et une récupération des terres dégradées, affectées par une remontée de la salinité ou l'invasion de plantes telles que le cactus ;
- La restauration de l'écosystème marin qui a fortement influé sur l'environnement et conduit à un repeuplement biologique, une diversité de l'avifaune des abords marins ;
- La recrudescence des activités de maraîchage et de la riziculture ;
- Une stratégie et des alternatives d'autonomisation financière du GIE des femmes ;
- Une dynamique d'entrepreneuriat solidaire et économique ;
- L'exploitation du sel par les femmes pour transformer l'avancée de la langue salée en opportunité de développement économique dans la zone de Saint-Louis ;
- L'exploitation et la commercialisation des ressources halieutiques ;
- L'utilisation de foyers améliorés et de bonbonnes de gaz dans la cuisson comme alternatives au bois de chauffe et au charbon ;
- La participation des éco gardes et des écoliers dans les activités d'alerte et de veille environnementale ;
- La reconnaissance des acteurs communautaires engagés dans la conservation de la biodiversité à travers l'élection de conseillères et conseillers municipaux parmi eux lors des dernières élections territoriales de janvier 2022.

Nous citerons quelques exemples des résultats dans la restauration de la mangrove, l'autonomisation des femmes, l'impact des financements aux femmes, une meilleure visibilité et un positionnement des acteurs en guise d'illustration.

### - Restauration de la mangrove :

la restauration de la biodiversité par le reboisement de la mangrove, la réduction de la pression sur les ressources ligneuses et la promotion de moyens d'existence comme



cela a été le cas à Dassilamé Sérère, Toubacouta, Nema Bah, Bettenty, Moundé, etc. ont été des solutions régulièrement adoptées. Ainsi, à Toubacouta, le Projet de Conservation de la Biodiversité de la Mangrove du Terroir de Dassilamé Sérère dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum avec le Projet de Conservation de la Biodiversité de la Mangrove du Terroir de Dassilamé Sérère dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (Juillet 2012 – Juin 2013) avait comme but de contribuer à la restauration de la biodiversité par le reboisement de la mangrove, la réduction de la pression sur les ressources ligneuses et la promotion de moyens d'existence. Les objectifs étaient de renforcer la mangrove du terroir de Dassilamé sérère et environs par la plantation de rhizophora, réduire la pression sur les ressources forestières du terroir de Dassilamé sérère, et renforcer les capacités des bénéficiaires en vue de la pérennisation des résultats. Les résultats notés sont : 40 000 ha reboisés, la pose de 500 balises, la distribution de 300 fourneaux améliorés, la formation et l'autonomisation des femmes.

- **Réduction de la pression anthropique sur les ressources** dans les zones humides grâce à l'utilisation du solaire: le solaire a aussi été préconisé pour réduire la pression sur la mangrove. A Palmarin Facao, le

Projet Cuisinières Solaires de Palmarin Facao, du GIE MBAFYO NDIAL Sise à Palmarin Facao au quartier Ngounoumane avait comme objectif de renforcer les capacités des acteurs a la base, la fabrication et la distribution de cuisinières solaires, la sensibilisation des populations à la promotion des énergies renouvelables, la mise en place d'activités de préservation de la mangrove et de technique d'ostréiculture.

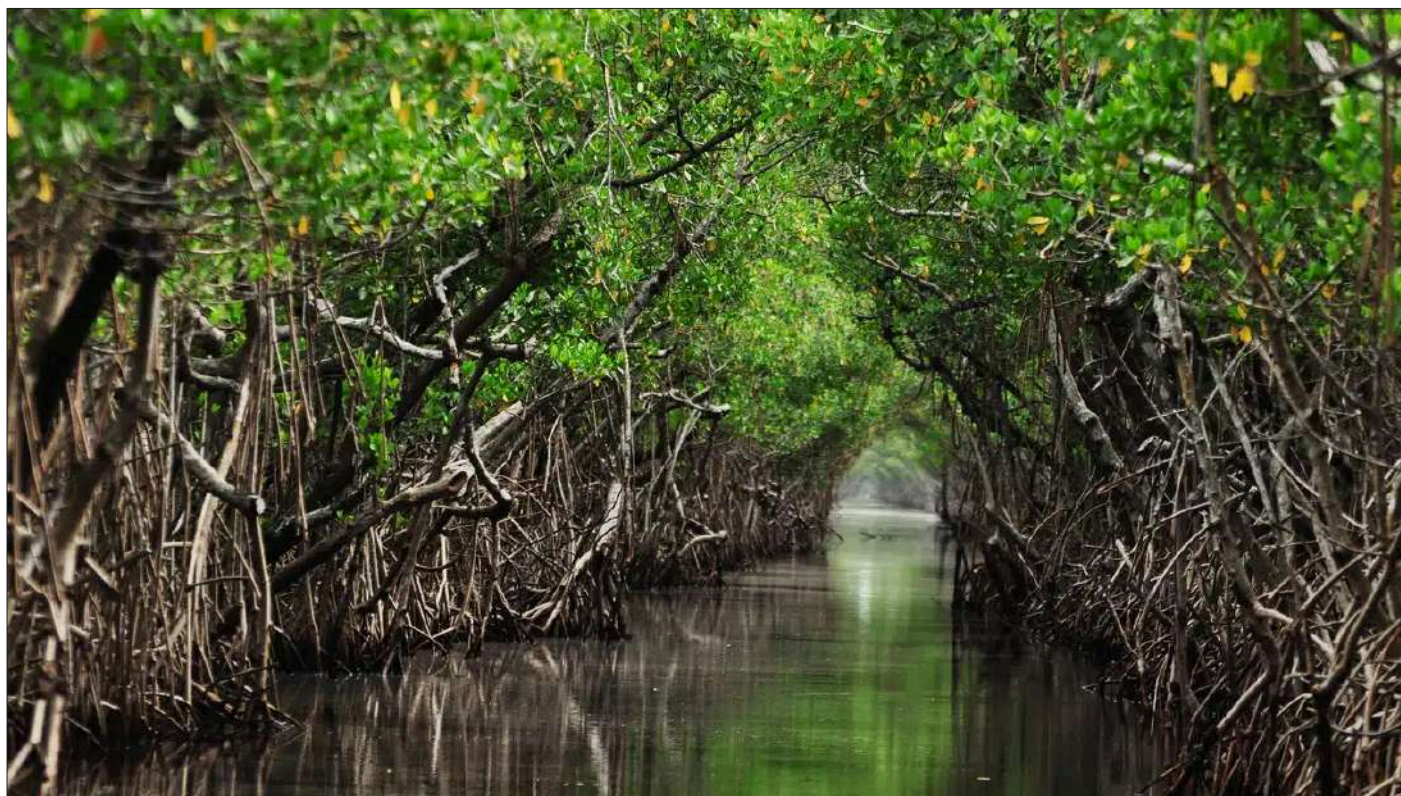
A Toubacouta et Bettenty, l'appui du PMF/FEM a été à l'origine, selon les personnes rencontrées, de la décision d'acquérir des fourneaux jambaar pour éviter la coupe abusive de palétuviers.

- **Diversification des actions dans la mangrove :**

- Nous avons, après le reboisement de la mangrove, fait de l'ensemencement de coquillages. Nous recueillons des coquillages de qualité et l'espèce se propage dans toute la zone.

- **L'impact des financements aux femmes :**

Le PMF/FEM a octroyé aux femmes un financement sous forme de crédit rotatif pour le développement d'activités génératrices de revenus qu'elles gèrent elles-mêmes.



Les fonds ont permis de construire un centre d'éveil pour la garde des enfants des femmes impliquées dans les activités de conservation de la biodiversité dans le Parc National de la Langue de Barbarie. Ce centre est devenu une école maternelle. Les ménages ont également été équipés en poubelles et des jeunes ont trouvé leur vocation dans l'assainissement des quartiers en créant des emplois pour la collecte des ordures à l'aide d'une charrette, moyennant le versement d'une somme de mille francs CFA par ménage et par mois.

A Mouit, l'impact communautaire du projet est visible au plan social (école, case de santé), au plan économique (création de richesses à travers les activités génératrices de revenus) et au plan politique (élection de deux femmes du GIE TakkuLigguey comme conseillères municipales lors des dernières élections territoriales de 2022).

Le soutien du PMF/FEM a également contribué à la résolution de problèmes : les femmes du GIE AND SUXALI SUNU DIWAN de Diama Thiaguel engagées dans la conservation de la biodiversité à l'intérieur et aux alentours de la réserve de Gueumbeul avaient constaté que le parc était une source de conflits récurrents entre les habitants du village et les agents de la réserve. Les premiers considéraient que l'espace occupé par la réserve leur appartenait. Une bagarre regrettable a failli éclater entre les agents du parc et les hommes du village après la séquestration de leurs chèvres dans la réserve. C'est alors que des jeunes filles (actuelles responsables du GIE) qui tenaient une réunion hebdomadaire ont analysé la situation, déploré l'attitude de méfiance entre leurs parents et les agents de la réserve et ont décidé de rendre visite au conservateur de la réserve pour lui exprimer leur souhait d'établir une collaboration avec lui dans l'intérêt des populations locales et de la réserve.

Le PMF/FEM est venu, par la suite, appuyer les femmes du GIE à travers des activités de formation, d'équipement, de financement d'activités génératrices de revenus et d'accompagnement dans l'aménagement d'un bois de village et d'un pé-

rière maraîcher. En retour, les femmes se sont investies dans des activités de reboisement, de sensibilisation et de mobilisation de leurs pairs et des jeunes du village. Les principales activités ont tourné autour de l'assainissement, le nettoyage et l'aménagement d'un îlot pour la reproduction des oiseaux au niveau de la réserve. Les relations entre la réserve et la communauté sont devenues meilleures. Les agents les forment en techniques de pépinière et les accompagnent dans le reboisement de leur réserve communautaire. Une partie importante des produits transformés par les femmes est achetée par les agents de la réserve de Gueumbeul, notamment le pain de singe et les céréales.

Les femmes ont mis en place une boutique de commercialisation de bonbonnes de gaz comme alternative à la cuisson avec du bois de chauffe. Aujourd'hui, tous les ménages du village cuisinent avec du gaz butane, ce qui a impacté positivement sur la préservation de la flore.

### **Le FAED, un rôle majeur dans l'autonomisation des organisations locales**

**Le FAED est une grande réussite. Nous avons lancé la radio communautaire à partir des fonds du FAED... Beaucoup de femmes s'équipent grâce au FAED.**

*Le FAED permet la pérennisation du projet et de cette manière, plusieurs résultats peuvent être atteints :*

*Possibilités au niveau local de régler des problèmes urgents puisque ceux qui ont des problèmes peuvent emprunter pour les régler,*

*On peut financer des AGR avec,*

*Tant qu'il y a cette solution, on peut garder le groupe en cohésion parce qu'ils se retrouvent autour d'activités communes*

*Une partie des bénéfices revient à la communauté et l'autre est utilisée pour le reboisement de la mangrove.*

*Grâce au projet, la cohésion sociale a été renforcée et les femmes ont eu accès à la terre. Elles ont un jardin maraîcher. Cependant, faute de barbelés pour la clôture, elles se rendent au village de Diama Ba où on leur loue un espace dans le jardin du village. **(entretien avec Madame Seynabou Diatta)***



**De gauche à droite : Mesdames Yandé Ndao, 3<sup>ème</sup> adjointe au maire de Toubacouta  
Présidente du GIE BogaYir, Sadio Diamé Membre du GIE BogaYir,  
Roky Diamé 1<sup>ère</sup> adjointe au maire.**

Le projet du GIE a été financé en 2016. Le FAED existe toujours et il est très utile. Les retombées du projet et du FAED sont encore visibles sur au moins trois plans : social, environnemental et économique.

- Sur le plan social, les bénéfices du FAED sont utilisés pour soutenir l'école ou faire des dons à la mosquée ;
- Sur le plan environnemental, nous prélevons sur les bénéfices du FAED pour poursuivre les reboisements ;
- Sur le plan économique, nous avons pu acheter des bâches que nous mettons en location, les habitants peuvent avoir accès à des prêts pour faire des investissements ou mener des activités génératrices de revenus.



Le FAED a bien démontré que la conservation peut générer des bénéfices, (**Kikala DIALLO**. Maire de Dindéfelo).

Le FAED a beaucoup aidé les femmes dans leurs activités de subsistance. (**Sara KANTÉ**. Présidente GIE de la commune de Dindéfelo).

Le projet a permis d'avoir un FAED qui influe sur la vie quotidienne des populations, (**Salimatou DIALLO**. Présidente GIE Ségou, réserve naturelle communautaire de Dindéfelo)

Le crédit alloué au GIE des femmes a été bien apprécié par les villages au vu des impacts sur les activités des femmes et leur engagement dans les activités de la réserve naturelle communautaire de Dindéfelo. (**Lamine DIOP**. Sous-préfet de l'arrondissement de Bandafassi).

### Promotion et visibilité des acteurs :

Dans les différentes zones et localités, le leadership des acteurs soutenus par le PMF/FEM les a propulsé dans la gestion des affaires publiques en tant que responsables et a contribué à leur visibilité. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'élection de deux femmes du GIE Takku Ligguey de Mouit comme conseillères municipales de la commune de Ndiébène Gandiol lors des dernières élections territoriales de 2022 et l'élection de Djiby Sow, comme président de la commission environnement dans l'équipe de la commune de Mpal, région de Saint-Louis, etc.

Les nouveaux partenaires qui se sont intéressés à nous comme Wetlands sont venus parce que le FEM nous avait lancé et rendu visibles.

C'est à cause du reboisement que notre espace a été déclaré patrimoine mondial.



**Seynabou Diatta  
(Némabah)**

Le PMF/FEM a financé une première phase et nous a permis d'avoir un autre financement pour la phase de consolidation.

Nous avons travaillé en synergie avec les autres villages Médina, Dassilamé, Nemaba, sangako, etc.

A partir de nos actions dans la mangrove, nous avons commencé à nous lancer dans l'ostréculture. Cette activité a créé des synergies avec des femmes en Casamance qui ont participé à notre formation en ostréculture. Mais maintenant, c'est à nous qu'elles font appel quand elles ont besoin de conseils. Nous encadrons des femmes dans beaucoup de localités et jusqu'en Gambie. Nous envoyons certaines de nos membres aller former en conservation de la biosphère.

**Soukouta  
(entretien avec Madame Yandé Ndao)**

## Impacts du PMF/ FEM sur l'autonomisation des femmes :

### Création d'opportunités économiques :

Les projets financés par le FEM ont contribué à créer des opportunités économiques pour les femmes, d'autant plus que pour l'essentiel, ces projets se déroulent dans les zones rurales où l'accès à l'emploi et aux ressources est limité.

Parallèlement à la promotion des énergies renouvelables, l'utilisation du solaire contribue à préserver les ressources ligneuses et la mangrove. D'autre part, elle améliore les revenus des ménages et permet une meilleure santé des femmes.

L'appui du PMF/FEM a soutenu les initiatives des APAC en zones humides qui, en préservant ses ressources halieutiques et adopté des modes d'exploitation et de conservation appropriés a, à la fois, impliqué davantage les femmes et contribué à leur autonomisation. Dans l'APAC Kawawana, une telle démarche a contribué à une diversification des sources de revenus : pisciculture, transformation et commercialisation de produits halieutiques, ostréiculture, apiculture.

L'appui aux femmes leaders de Mouit et aux écogardes, du Parc national de la langue de Barbarie (PNLB) a produit des résultats similaires.

**Renforcement des capacités :** Les projets soutenus par le FEM ont permis l'offre de formations et de sensibilisation aux femmes, ce qui renforce leurs compétences et leur

confiance en elles dans divers domaines tels que les modes d'exploitation durable des ressources halieutiques, le reboisement, la gestion des ressources naturelles, et la création d'entreprises.

Deux générations de projets financés par le PMF/FEM pour le GIE des éco gardes (2001 à 2006) et pour le GIE Takku Liggeey des femmes (2008 à 2011) ont permis la formation d'un grand nombre d'acteurs communautaires dans la conservation de la biodiversité et l'équipement des éco gardes en pirogue.

Les acteurs formés se sont en retour investis dans des activités de sensibilisation, d'assainissement, de reboisement, d'aménagement d'îlots pour la reproduction des oiseaux, de sécurisation des plages pour la reproduction des tortues de mer, de suivi des oiseaux, d'aménagement de campements touristiques et de buvettes, d'accueil, de guidage et d'information d'un millier de touristes par an venant de tous les horizons pour visiter les oiseaux et les tortues de mer.

**La restauration de la mangrove** a eu un impact important sur la biodiversité avec d'importantes quantités de fruits de mer exploitées par les femmes. D'ailleurs un troisième GIE a été mis en place par des femmes de Mouit pour se consacrer à la valorisation des produits halieutiques. Elles ont bénéficié de renforcement de capacités à travers la formation et des visites d'échanges dans les îles Niodior et Dionewar notamment en techniques de récolte, de transformation et de commercialisation des crevettes, des huîtres et des mollusques.



**Participation à la prise de décision :** Les projets du FEM encouragent la participation des femmes à la prise de décision au sein de leurs communautés, en les impliquant dans la planification et la mise en œuvre des initiatives environnementales et de développement. Cela contribue à renforcer leur leadership et leur influence.

#### **Amélioration de l'accès aux services de santé et d'éducation :**

Certains projets financés par le FEM ont contribué à améliorer l'accès des femmes aux services de santé et d'éducation, ce qui contribue à leur autonomisation en renforçant leur accès aux connaissances et aux soins de santé.

#### **Réduction de la charge de travail non rémunéré :**

En introduisant des technologies ou des pratiques plus durables, les projets du FEM contribuent à réduire la charge de travail non rémunéré des femmes, notamment en matière de collecte d'eau et de bois de chauffage, d'utilisation et de promotion du gaz et des énergies renouvelables ce qui leur laisse plus de temps pour s'engager dans d'autres activités productives ou se reposer.

#### **Accès à l'eau potable :**

- A Faoye en 2015, les travaux exécutés dans le cadre du **Projet de valorisation agro forestière des sols salés**, financé par le PMF/FEM, ont permis d'améliorer très sensiblement les capacités de stockage en eau au niveau de la digue. Ainsi on constate le développement de la biodiversité avec des espèces d'oiseaux comme les pélicans.

#### **Lutte contre la salinisation des terres :**

- Le projet **de valorisation agro forestière des sols salés** à Faoye a aussi permis de reconstruire entièrement l'ouvrage de régulation, la digue anti-sel longue de 280 mètres, les murs de protection en amont et en aval et un renforcement du remblai. La riziculture a été relancée par 44 femmes du village.

Dans cette même période (2015), avec le Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de Nema Bah dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum le rapport d'évaluation finale de Juin 2017, faisait état d'un taux de reprise du capital végétal avoisinant les 95%, un excellent développement végétatif, etc., matérialisées par la présence de balises sur certains sites. Ces faits sont le résultat d'une bonne maîtrise des techniques de régénération de la mangrove et une forte mobilisation de la population lors des travaux.

#### **Défis**

Plusieurs défis menacent encore la conservation de la biodiversité malgré les actions menées dont :

- **Un cadre réglementaire** qui ne place pas les populations au cœur des initiatives.
- **La législation** est parfois en porte-à-faux avec les initiatives locales : les services des pêches et des eaux et forêts donnent des licences à des exploitants allogènes.
- **Les exploitations** de zircon, de gaz et de pétrole offshore,



- La construction de grandes infrastructures comme le port de Ndayane,
- Les spéculations foncières et un attrait particulier pour les localités en bordure de mer et dans les zones humides,
- les difficultés pour la régénération de la mangrove principalement de l'avicennia. Les plants d'avicennia qui sont reboisés aux alentours de Fimela et Dioffior échouent souvent du fait des aéroglisteurs et des pêcheurs de crevettes qui passent dessus malgré les signalisations et les mises en garde.
- Les femmes de la CAREM à Fimela sont revenues sur la nécessité de renforcer la formation des jeunes en matière de reboisement de la mangrove, par exemple le choix des propagules, le niveau d'immersion des propagules, le choix de vasières.
- Le choix des périodes de reboisement : Les femmes ont insisté sur l'importance de tenir compte de la meilleure période pour les reboisements tant en zone humide que dans la réserve de biosphère. Il faut 2 mois aux plants pour espérer qu'ils réussissent. Or, les reboisements se font généralement en Septembre. Il ne reste plus alors que deux ou trois semaines de pluies.
- La nécessité d'avoir accès à des financements pour la poursuite des activités.
- Les changements climatiques et la raréfaction des pluies ont des effets négatifs sur la réussite des reboisements.
- Le bénévolat qui expliquait les réussites des années précédentes n'est plus de mise. Les jeunes qui viennent participer aux reboisements y viennent pour l'argent. Ils ne savent pas reboiser et n'y mettent pas le cœur.
- Kawawana : Dans la localité, il y a des braconniers et malheureusement il n'y a pas de poste de contrôle.
- l'agrobusiness se développe dans la vallée du fleuve Sénégal et cela a des incidences sur la conservation des écosystèmes. Des exploitations naissent le long du fleuve et certaines cuvettes qui se remplissaient naturellement à partir du fleuve ne sont plus alimentées à cause du tampon créé par les exploitations agricoles. C'est le cas pour Ndiael qui est une réserve pour le parc de Djoudj. S'il n'y a plus d'eau dans les cuvettes, les oiseaux migrateurs qui s'implantaient et se nourrissaient en ces lieux vont partir.
- Les plantes envahissantes sont un énorme problème pour le parc du Djoudj. Le PMF/FEM avait financé une opération de dragage du fleuve pour aider à régler le problème.
- Djoudj : les actions contre les pêcheurs de la zone qui viennent s'approvisionner de manière clandestine en poissons en violant les normes de maillage et de repos biologique.



# IX. LES FORETS CLASSEES, PARCS ET RESERVES NATURELLES

## A. RESERVE DE BIOSPHERE DE SAMBA DIA

De l'avis des populations, l'amélioration de la qualité de la gouvernance de la biosphère de Samba Dia est le résultat le plus significatif de PMF/FEM dans la zone. Le renforcement de capacités des gestionnaires, à travers la formation et les visites d'échange dans d'autres projets appuyés par le PMF/FEM (Casamance, Ranerou, Saint-Louis ...), la restructuration et l'organisation des communautés dans un mécanisme de veille et d'alerte et la sensibilisation des hommes, des femmes, des jeunes, des enseignants et des éco-

liers sont des facteurs explicatifs du succès dans la conservation de la biosphère. En effet, la réalisation de ces actions a permis aux populations de faire de la biosphère une réserve fourragère, un site de récolte de plantes médicinales pour la pharmacopée traditionnelle, un terrain fertile qui participe à la sécurité alimentaire (culture de mil pendant la saison des pluies et transformation de la noix des rôniers en « pulloox », produit très prisé en période de soudure). L'exploitation rationnelle du bois du rônier contribue à améliorer l'habitat et à créer des emplois pour les hommes de Samba Dia.

Les oiseaux en liberté sur la langue de Barbarie





Les activités de reboisement participent à la verdure et à la beauté de la forêt de rôniers de Samba Dia, ce qui contribue à attirer la pluie et de nombreux touristes. D'ailleurs, un tournage de film s'y est effectué récemment (janvier-février 2023). La visite du site de tournage (cases rondes, case des initiés, trône du roi sous pilori, assemblée populaire, lieux de retraite des notables, maisons d'isolement) permet de mettre en évidence les similitudes entre les civilisations des BEDIK et des SERERES.

Les visites d'échange ont permis de se rendre compte de la nécessité de mettre des cuvettes d'eau à l'intérieur de la biosphère pour alimenter les animaux sauvages et les oiseaux, à l'image de ce qui se fait à Ranerou, dans la zone du Ferlo. Elles ont permis également de prendre connaissance de la forte demande des tanneries de Saint-Louis en « neb-neb » (produit forestier dont le sac coûte 25.000FCFA). Il s'agit aussi d'un produit très sollicité en médecine traditionnelle pour les traitements buccodentaires ; c'est d'ailleurs pourquoi les populations de Samba Dia ne se sont pas encore impliquées dans ce marché pour satisfaire la demande des tanneries.

Il faut donc constater que plusieurs résultats importants ont été atteints, notamment :

- Amélioration de la qualité de la gouvernance de la biosphère de Samba Dia ;
- Diversification des usages de la biosphère ;
- Création d'emplois et amélioration de l'habitat ;
- Impact positif sur le tourisme ;
- Prise de conscience environnementale et ouverture à de nouvelles pratiques.

## B. APAC LOWÉ

Le partenariat entre l'APAC Lowé et le PMF/FEM a non seulement eu un impact positif sur l'autonomisation économique des femmes, mais il a également contribué à la sécurité alimentaire, à la préservation de l'environnement et à la promotion de pratiques agricoles durables dans l'APAC et ses alentours.

## Les principaux résultats pour l'APAC LOWE se présentent en termes de :

Développement des compétences et autonomisation économique des femmes :

- Les femmes ont bénéficié de formations variées en techniques agricoles, production artisanale et transformation alimentaire, ce qui les a rendues plus autonomes économiquement.
- L'accès aux microcrédits rotatifs a facilité le financement de leurs activités, renforçant ainsi leur indépendance financière.

## Sécurité alimentaire et génération de revenus :

- La production agricole des femmes contribue à la sécurité alimentaire des ménages et génère des bénéfices significatifs, estimés de sept à huit millions après quatre à cinq ans.
- La commercialisation des produits sur les marchés locaux a également contribué à l'augmentation des revenus des femmes et de leurs familles.

## Engagement dans la conservation de l'environnement et de la biodiversité :

- Les bénéfices ont été investis dans des projets environnementaux, tels que la construction du siège du service des Eaux et Forêts pour soutenir la préservation des ressources forestières.
- Les femmes ont également contribué à la conservation de la biodiversité en utilisant leur patrimoine culturel, notamment en priant pour les pluies et en adoptant des pratiques agricoles durables.

*« Nous avons compris que protéger la forêt, c'est protéger les plantes, les animaux, les oiseaux, les poissons et rendre service aux êtres humains ; c'est le sens de notre engagement dans la conservation de la biodiversité ».*

*Témoignage de l'Imam Mamadou Saidou Diallo, Président de l'APAC de Dialloounda, recueilli en marge du focus group*

## C. DINDEFELO

Le financement des projets par le PMF/FEM dans la commune de Dindefelo a conduit à une approche holistique de la conservation de la biodiversité, en intégrant la sensibilisation communautaire, la préservation des ressources naturelles, les activités génératrices de revenus et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

### **Sensibilisation et participation communautaire :**

Le financement a permis la mise en place d'activités régulières de sensibilisation et de nettoyage des villages, ce qui a conduit à une prise de conscience de l'importance de l'environnement et de la nécessité de participer à la conservation de la biodiversité, notamment par les femmes.

### **Conservation de la biodiversité :**

Grâce aux fonds du PMF/FEM, des mesures concrètes de conservation ont été mises en place, telles que la création d'une réserve pour la conservation des chimpanzés et la réglementation de la coupe de bois, ainsi que des initiatives de reboisement. Cette approche a permis d'impliquer les populations locales dans la préservation de leur environnement.

### **Activités génératrices de revenus :**

Les fonds ont également été utilisés pour soutenir des projets générateurs de revenus pour les femmes, notamment la transformation de produits locaux tels que le pain de singe, le miel, le beurre de karité et le fonio. Ces activités ont contribué à améliorer les moyens de subsistance des membres de la communauté et à réduire leur dépendance à l'égard des ressources naturelles fragiles.

### **La mobilisation communautaire :**

*La mise en place d'une réserve pour la conservation des chimpanzés, les activités de sensibilisations et de nettoyage hebdomadaires des villages, la mise en place de forage à pompe solaire et de puits pour*

*permettre aux femmes d'arrêter de faire le linge au niveau de la chute d'eau de Dindéfelo font que la conservation est devenue l'affaire de tous dans la zone.*

*Grâce à l'argent reçu du PMF/FEM, les femmes ont pris conscience de l'importance de l'environnement et de la nécessité de participer à la conservation de la biodiversité.*

*L'implication des chefs de village, des leaders des organisations de femmes et de jeunes ainsi que des conseillers municipaux dans l'effort de conservation de la biodiversité est une expérience réussie et unique dans la commune de Dindéfelo. La conservation est devenue l'affaire de tous les acteurs communautaires. Les feux de brousse ont tendance à disparaître à cause des pare-feux, les cases sont fabriquées et équipées à l'aide de paille et de bambou exploités rationnellement à partir de la réserve. Le micro climat et l'habitat écologique permettent aux populations de supporter la chaleur.*

*Des leaders de groupements féminins à Dindifélo déclarent : (3) Le projet PMF/FEM nous a fait découvrir la réserve de Goudiry ; elle est dépourvue d'arbres. Nous avons pris conscience de la nécessité de protéger notre réserve qui s'étend sur 13 000 ha. Le projet nous a permis de régler la coupe de bois et de faire du reboisement.*

*Le financement reçu du PMF/FEM a permis aux membres des groupements féminins de s'investir dans des projets générateurs de revenus comme la transformation du pain de singe (fruit du baobab), du miel, du beurre de karité, du fonio et l'aménagement de jardins horticoles et de poulaillers sans oublier l'élevage de moutons.*

*Les femmes rencontrent des contraintes en termes d'équipement d'où leur souhait de développer un partenariat fécond pour l'acquisition de matériel de transformation des produits agricoles. Elles souhaitent aussi un renforcement de capacités à travers des activités de formation en entrepreneuriat, en éducation financière et en marketing pour un meilleur accès au marché.*

## D. SÉGOU

Les principaux résultats du financement des projets par le PMF/FEM à Ségoou incluent :

**\* Une plus grande reconnaissance communautaire pour les femmes :**

La mise en œuvre du projet a valu aux femmes de Ségoou une reconnaissance communautaire, ce qui souligne l'impact positif du projet sur la communauté locale.

**\* Création d'infrastructures :**

Un puits a été creusé au niveau de la case de santé, et un mini-forage a été installé pour alimenter le jardin maraîcher des femmes. Cela améliore l'accessibilité à l'eau et soutient les activités agricoles des femmes.

**\* Initiatives de protection de l'environnement :**

Chaque village a mis en place un comité de lutte contre les feux de brousse et a reçu une subvention pour l'aménagement de pare-feux et la conservation de la biodiversité, soutenant ainsi les efforts de préservation de l'environnement local.

**\* Diversification des activités économiques :**

Les femmes sont impliquées dans diverses

activités économiques telles que l'entrepreneuriat rizicole, l'élevage de poulets, la transformation du fonio, la fabrication de jus de pain de singe et le petit commerce.

**\* Autonomisation financière :**

Les femmes de Ségoou, ainsi que celles des zones de Dindéfelo et du Plateau, ont bénéficié d'un financement du PMF/FEM d'un montant total d'un million cinq cent mille francs.

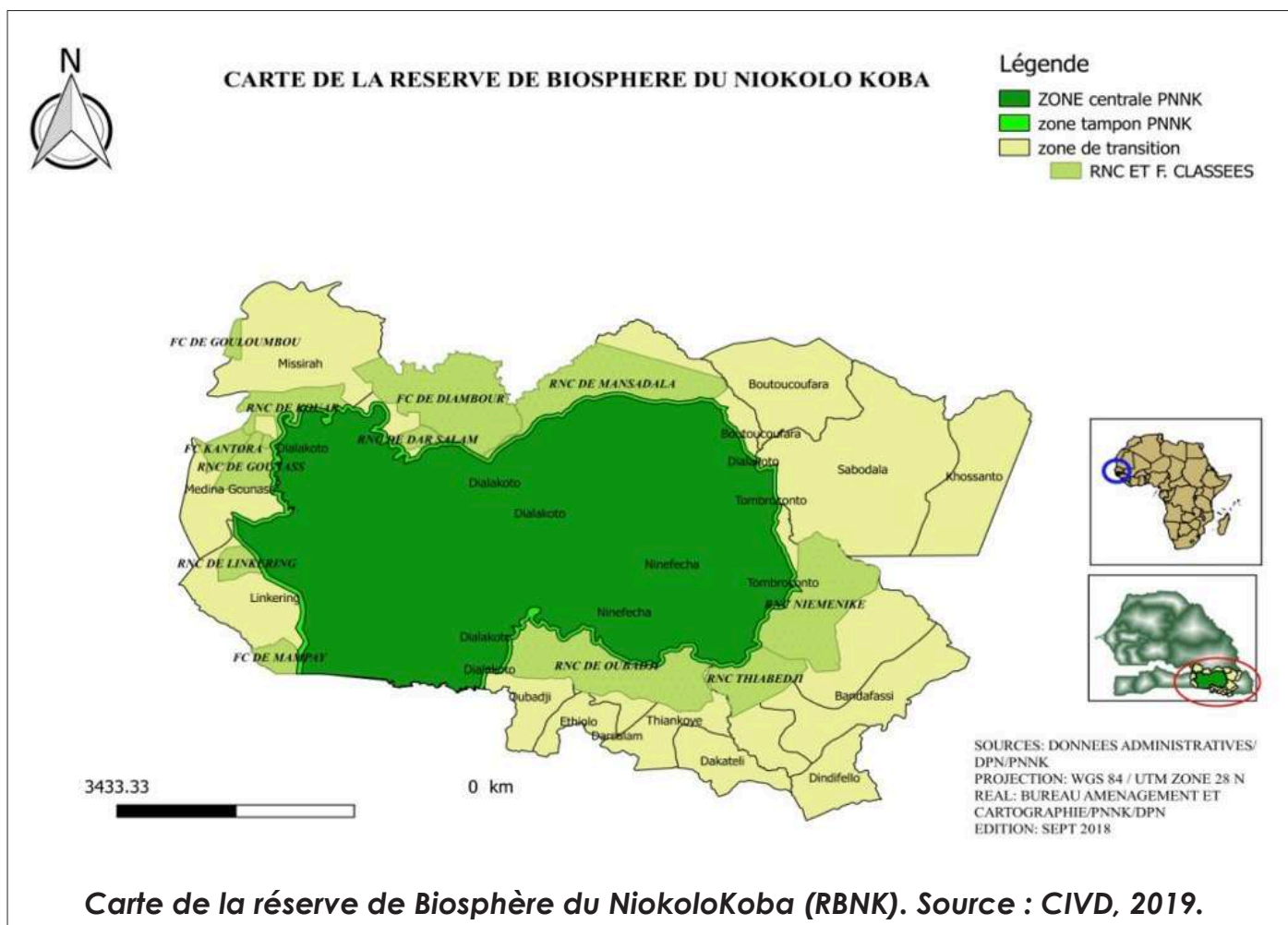
Les activités économiques ont permis aux femmes de renforcer leurs capacités financières, de subvenir aux besoins de leur famille et de prendre en charge les frais de scolarité de leurs enfants.

**\* Soutien à la sécurité alimentaire :**

La production rizicole a permis à chaque femme d'obtenir 100 kg de riz en 2021 pour soutenir la consommation dans son ménage, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des familles.

**\* Développement de l'épargne :**

Les femmes disposent d'une épargne collective de cinq cent mille francs, ce qui témoigne de leur capacité à économiser et à planifier pour l'avenir.



## E. DANS LA ZONE SUD

Les principaux résultats du financement des projets par le PMF/FEM dans la zone du Parc Niokolo incluent :

Ces initiatives soutenues par le PMF/FEM visent à renforcer la sécurité alimentaire, à promouvoir l'autonomisation des femmes locales et à encourager des pratiques agricoles durables dans la région du Parc Niokolo.

### \* Aménagement de deux jardins maraîchers :

Le PMF/FEM a soutenu l'aménagement de deux jardins maraîchers aux abords du parc, ce qui constitue une infrastructure essentielle pour la production alimentaire locale.

### \* Pose de grillage pour la clôture :

Pour assurer la protection des cultures contre les animaux sauvages et d'autres intrusions, des grillages ont été installés autour des jardins maraîchers.

### \* Creusement de deux puits avec pompes à eau solaires :

Deux puits ont été creusés et équipés de pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire. Cela garantit un approvisionnement en eau fiable pour l'irrigation des cultures, même dans les zones où l'électricité est limitée ou non disponible.

### \* Construction de bassins :

Des bassins ont été construits pour le stockage de l'eau, ce qui permet de gérer efficacement les ressources en eau et d'assurer une utilisation optimale pour l'irrigation des cultures.

### \* Dotation en semences :

Les productrices des deux jardins maraîchers ont été fournies en semences de qualité pour démarrer leurs cultures, ce qui est crucial pour garantir des rendements satisfaisants et diversifiés.

## Parcs nationaux



# CONCLUSION

Dans les trois zones éco-géographiques, **les résultats obtenus mettent en évidence les bonnes pratiques des peuples autochtones en tant que moteurs de transformation sociale**, à savoir :

- Un engagement communautaire qui constitue un atout principal dans la conservation de la biodiversité et qui permet d'atteindre les objectifs des projets ;
- La transmission de connaissances sur la biodiversité qui sont d'une grande utilité pour préserver les ressources naturelles ;
- L'engagement des femmes et des jeunes dans les activités de développement comme alternative à l'exploitation abusive des ressources naturelles ;
- L'aménagement de réserves communautaires et de jardins maraichers gérés par les femmes pour une meilleure conservation de la biodiversité ;
- La mise en place de comités villageois qui favorisent le travail collaboratif entre les peuples autochtones et les agents des eaux et forêts ainsi que ceux des parcs ;
- L'implication du Maire de Dindéfelo et des membres de son conseil municipal dans les mécanismes de gouvernance communautaire des ressources naturelles aux côtés des administrés.
- L'utilisation optimale des fonds d'appui à l'environnement pour le développement (FAED) dans la conservation de la biodiversité comme le service des Eaux et Forêts de Diallocounda construit à partir des bénéfices tirés des activités génératrices des femmes.

**Les facteurs de succès** notés dans l'ensemble des projets se rapportent à :

- Une prise de conscience des populations des conséquences de la disparition de la mangrove, des forêts, des ressources halieutiques, des espèces menacées et ses effets sur leurs activités socio-économiques,

- Une expérience accumulée successivement à travers diverses interventions du PMF/FEM et des autres partenaires pour faire face aux mêmes situations, aux mêmes causes, et aux mêmes résultats recherchés.
- Une forte mobilisation des populations notamment les femmes et les jeunes dans la recherche de solution soutenable, à travers l'acceptation des renforcements de capacités, les échanges de bons procédés, l'investissement humain assez souvent bénévole.
- Une adhésion soutenue des autorités et autres structures étatiques (Préfecture, Sous-préfet, CADL, Service des Eaux et Forêts, Service des pêches, Service des Parcs Nationaux, etc. ) aux différentes initiatives portées par les populations et aux activités des partenaires au développement,
- Un engagement et un accompagnement des pouvoirs locaux et traditionnels (Mairie, chef de village, chefs religieux, etc) dans la mise à disposition de ressources locales,

**Il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas d'acquis définitifs et que les actions pour la conservation de la biodiversité sont un combat constant.**

En effet, les menaces de pression et de prédation sont constantes et sont exacerbées par les changements de modes de vie des populations locales, par une plus grande demande pour certaines espèces et par l'implantation de projets d'extraction minière, pétrolière et gazière qui ne peuvent être jugulées ou contrecarrées par les populations locales seules.

## A. LISTE DES LOCALITÉS VISITÉES

- Diallocounda, Sédhiou
  - Bandafassi, Niokolo
  - Bougnory (département de Bignona)
  - Diama Thiaguel
  - Dindéfélo, Niokolo
  - Diofior,
  - Djilor, Région de Fatick
  - Djoudj
  - Fadhiouth
  - Fass Ngom
  - Fimela, Région de Fatick
  - Ile de Ndar, Région de Saint-Louis
  - Joal, Région de Fatick
  - Mangagoulack (département de Bignona)
  - Marlodj, ile du Saloum, Région de Fatick
  - Mlomp (département de Bignona)
  - Mlomp (département de Oussouye)
  - Moundé, ile du Saloum
  - Mpal, Région de Saint-Louis
  - Ndiakhip Niang
  - Ndoune Baba Dièye
  - Ngui guilakh
  - Rao, Région de Saint-Louis
  - Simal, Region de Fatick
  - Tamba
  - Thiobong (département de Bignona)
  - Toubacouta, , Région de Fatick
  - Etc.
- 
- Parc National du Delta du Saloum
  - Parc National de la Langue de Barbarie
  - Parc National des Oiseaux du Djoudj
  - Parc National du NiokoloKoba
- 
- Réserve de Biosphère du Delta du Saloum
  - Réserve Naturelle Communautaire de Gandon
  - Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul.
  - Réserve Spéciale de Faune de Ndiael.

## B. PRÉSENTATION DE JOKKOO, GIE DE CONSULTING ET D'EXÉCUTION

Le GIE Jokkoo est installé à Dakar mais intervient dans les différentes régions du pays et à l'international. La fondation du cabinet en 2000 est née de la volonté de consultants de plusieurs disciplines, de mutualiser leurs différentes compétences pour contribuer au développement économique, social, environnemental et culturel des communautés de base au Sénégal, dans la sous-région ouest-africaine et à l'international.

Les principales compétences et expériences de Jokkoo portent aussi bien sur les thématiques de la santé, de l'assainissement, de l'hygiène, de l'environnement, de l'éducation, la création d'emploi, la microfinance que du développement durable dans son sens le plus global.

Les études, conceptions, formulations, réalisations, évaluations et suivis de projets et de modules de formation réalisés par Jokkoo entrent dans ce cadre.

## C. BIBLIOGRAPHIE.

**Réserve Naturelle Communautaire de ToccTocc.** In Ramsar, Ramsar Site Information Service, Ramsar (Convention de Ramsar sur les milieux humides d'importance internationale). (2013b). <https://rsis.ramsar.org/ris/2199>

**CMS (Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage) (1979)** Texte de la convention.

**Résolution 7.2 – Évaluation d'impact et espèces migratrices.** Adoptée à la Conférence des Parties à sa septième session (Bonn, 18-24 septembre 2002). **CMS (Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage).** (2002).

**Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB).** In Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Convention sur la diversité biologique. SCDB (Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique). (2014). <https://www.cbd.int/nbsap/default.shtml>

**Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impacts du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la désertification : Éléments de stratégie régionale de préparation et d'adaptation.** Niassé, Madiodio, Afouda, Abel et Amani (éd.), UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni, 71 p. UICN (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources). (2004).

**Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, principes de gestion des forêts.** Sommet de la planète terre. Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992

**Convention sur la diversité biologique (CDB)** .29 décembre 1993./

**Constitution du Sénégal.** LOI N° 2001-03 DU 22 JANVIER 2001 PORTANT CONSTITUTION, MODIFIÉE. (JORS, numéro spécial 5963 du 22 janvier 2001). [https://www.thegef.org/newsroom/news/statement-gef-ceo-and-chairperson-creation-global-biodiversity-framework-fun/..](https://www.thegef.org/newsroom/news/statement-gef-ceo-and-chairperson-creation-global-biodiversity-framework-fun/)

**Le FEM de A à Z. Le guide du Fonds pour l'Environnement Mondial.** Source <https://www.thegef.org>. Date de production : octobre 2015. Maquette : Patricia Hord. Graphik Design ; Imprimeur : Professional Graphics Printing Co.

Quest-ce-que-la-biodiversite ? <https://www.ofb.gouv.fr/>

L'instauration de consortium apac zonaux au senegal 2/ <https://www.iccaconsortium.org/index.php/fr/2019/06/30/Sgpsenegal.org> Consulté le 30 mars 2023.

**Principaux impacts de projets du PMF FEM.** Consulté le 30 mars 23.  
<http://awww.sgpsenegal.org/presentationApac.html>

**Aire marine protégée de BamBoung.** Source LEUKSENEGAL, Dakar, Sénégal, Afrique ?  
<https://www.iccaconsortium.org/index.php/fr/decouvrir/>

**Aire marine protégée de Joal Fadiouth.** <https://www.damcp.gouv.sn/content/>  
<https://fr.wikipedia.org>

**Rapport d'évaluation finale du Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de Néma Bah**(SEN/SN/SGP/OPS/Y4/CORE/BD/15/01). Juin 2017. Consultant : Sidiky D. DIOP. Pour le compte du PMF/FEM/PNUD

**Rapport d'évaluation finale du Projet de réhabilitation et de valorisation des terres dégradées de la zone de DjilorDjidiack**, PROJET SEN/SGP/OP5/STAR/LD/13/07. Consultant : Malé SAO, Inspecteur de l'aménagement du territoire. DJILOR, le 20 novembre 2015.

**Rapport d'évaluation final Palmarin. Projet Cuisinières Solaires de Palmarin Facao, du GIE MBAFYO NDIAL Sise à Palmarin Facao au quartier, Ngounoumane.** SEN/SGP/OP5/Y3/STAR/CC/13/01.

**Rapport d'évaluation du projet de contribution des communautés dans la protection de la biodiversité de la réserve de biosphère du Niokolokoba par la méthodologie compact. PROJET COMPACT NIOKOLO.**  
SN/SGP/OP6/Y4/CORE/BD/18/02. Docteur Rosnert Ludovic ALISSOUTIN

**Rapport d'évaluation finale juin 2017. Projet de Réhabilitation de la Biodiversité du Terroir de Bassar. Département de Foundiougne, Commune de Bassoul,** : SEN/SGP/OP5/Y4/CORE/BD/15/02. GIE DIALA DJEGUE de BASSAR. 2ans (mars 2015 - février 2017). Consultant Évaluateur ; Malé SAO, Inspecteur de l'aménagement du territoire.

**Présentation Projet de Conservation de la Biodiversité de la Mangrove du Terroir de Dassi-lamé Sérère dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum . Phase consolidation.** GIE MBELA GORUM DE DASSILAME (GIE MBELA GORUM)  
. SEN/SGP/OP5/Y2/CORE/BD/12/10. Arrondissement Toubacouta. SENEGAL, Factick. (Jul 12 – Jun 13)

**Projet communautaire d'atténuation des effets négatifs des changements climatiques dans la zone de fimela.** [https://padem.org/cause/senegal- /](https://padem.org/cause/senegal-/)



## D. VERBATIM

- Le PMF/FEM a permis de réaliser pas mal d'activités retenues dans le plan de gestion de la réserve naturelle communautaire de Dindéfélo.
- On a noté un plus grand engagement des populations grâce à la sensibilisation et la surveillance,
- La restauration grâce aux pépinières est assurée

**Djibril Camara. Président du bureau exécutif. GIE/RNCD. Dindéfelo**

- Grace au projet PMF/FEM, un engagement a été noté au sein des populations notamment dans la lutte contre les feux
- Implication des communautés dans la conservation de la réserve naturelle communautaire de Dindéfélo par la surveillance
- Le projet Jokkoo vient à son heure pour bien vulgariser les réussites mais aussi les contraintes,

**Kikala Diallo. Maire de Dindéfelo.**

- Les femmes demandent plus d'encadrement dans leurs activités par un renforcement de capacités
- Elles souhaitent un appui d'avantage en matériel de lutte contre les feux de brousse pour préserver la réserve naturelle communautaire de Dindéfélo

**Sara Kanté. Présidente GIE de la commune de Dindéfélo.**

- Le projet a permis d'avoir un FAED qui influe sur la vie quotidienne des populations,
- L'adduction d'eau a été améliorée avec un puits au niveau de la maternité à Ségou.
- La lutte contre les feux de rousse a été bien assurée grâce aux appuis du projet donnés dans tous les villages

**Salimatou Diallo. Présidente GIE Ségou.  
Réserve naturelle communautaire de Dindéfélo**

- Le projet PMF/FEM a permis de dérouler une bonne campagne de lutte contre les feux de brousse sous son impulsion, marquée par un engagement communautaire,

**Lamine Diop. Sous-préfet de l'arrondissement de Bandafassi.**

- Les éco-gardes ont contribué à la facilitation de la surveillance,
- La production des plants aussi a été améliorée
- Le projet PMF/FEM a montré aux populations que grâce à une conservation, on peut bénéficier de retombées directes et indirectes,
- Le renforcement des capacités en matière de lutte contre les feux de brousse a été très utile.

**Djibril Camara, Chef brigade forestière de Bandafassi**

- Le projet PMF/FEM a revigoré l'engagement des populations pour la conservation de la réserve naturelle communautaire de Dindéfélo.
- Les puits de proximité ont réglé le conflit femme/chimpanzés aux points d'eau dans certains villages.
- La campagne de lutte contre les feux de brousse a réussi grâce au matériel et à la sensibilisation
- Une nette amélioration a été notée de la conservation de la réserve naturelle communautaire de Dindéfélo, les chimpanzés sont aperçus de façon régulière.

**Baïlo Diallo. Chef de village. Membre GIE RNCD**

## E. LISTE DES PROJETS, CLASSEMENT PAR ORDRE

N°	Titre du projet	montant
1	Projet d'appui à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes marins de l'aire marine protégée de gorée.	24 000
2	Projet communautaire pour la sauvegarde de la faune dans la réserve spéciale de gueumbeul (psf/ rsg)	45 350
3	Projet de conservation de la biodiversité et de la valorisation du patrimoine naturel du parc national de la langue de barbarie.	49 376
4	Projet de conservation et de valorisation de la biodiversité du parc national des oiseaux de djoudj	49 437
5	Projet de consolidation de la biodiversité des algues et d'extension de leurs applications	49 765
6	Projet de protection et de restauration de la mangrove et de la faune "siinmeridionas" fimela/fatick/senegal	45 684
7	Projet de restauration participative de la biodiversité dans la communauté rurale de coubalan région de ziguinchor	41 392
8	Protection et gestion durable de la diversité biologique de ngazobil	45 242
9	Projet communautaire de préservation de la biodiversité dans le secteur de diamsakh	39 531
10	Conservation participative de la biodiversité dans les 5 réserves naturelles communautaires (rnc) et terroirs villageois (tv) adjacents au parc national du delta du saloum (pn ds)	6 687
11	Conservation participative de la biodiversité par la promotion de l'apiculture sans feu et de l'élevage de pintades dans la rnc de médina gou-nass pour une	15 039
12	Conservation participative de la biodiversité par la promotion de l'apiculture sans feu et de l'élevage de pintades dans la rnc de dar salam pour une réduction des pressions sur les ressources naturelles du parc national du niokolo koba	13 828
13	Conservation participative de la biodiversité par la promotion de l'apiculture sans feu, de l'élevage de pintades et de la conservation des sols dans la rnc de niéméniké pour une réduction des pressions sur les ressources naturelles du parc national du niokolo koba	29 743
14	Conservation participative de la biodiversité par la promotion de l'élevage de pintades dans la rnc dekoar pour une réduction des pressions sur les ressources naturelles du parc national du niokolo koba	8 523
15	Conservation participative de la biodiversité par la promotion de l'apiculture sans feu et de l'élevage de pintades dans la rnc de linking pour une réduction des pressions sur les ressources naturelles du parc national du niokolo koba.	15 039
16	Consolidation du projet de gestion des peuplements de gommier mbepp (sterculiasetigera) de la communauté rurale de koussanar	39 770
17	Projet communautaire de restauration de la biodiversité dans les secteurs de diar, khar et gainth	39 080
18	Projet communautaire de préservation de la biodiversité dans les secteurs du canal du caïman et du lac lamantin	36 775
19	Projet communautaire de préservation de la biodiversité dans les secteurs du grand lac et du lac khar	39 123

20	Projet communautaire de préservation de la biodiversité dans les secteurs du grand lac, du canal du crocodile et du lac lamantin	36 906
21	Projet communautaire de préservation de la biodiversité dans les secteurs du lac lamantin, du canal du crocodile et de la mare de fourarate	36 193
22	Projet communautaire de restauration de la biodiversité dans les secteurs du marigot de djoudj, khoyoye et jabandou	35 835
23	Projet communautaire de restauration de la biodiversité dans les secteurs de ndoutt, thieugeul, diolar, khoyoye et du petit djoudj	36 457
24	Projet d'appui au développement de l'ostréiculture dans l'arrondissement de niaguis, département de ziguinchor	39 475
25	Projet d'appui au programme, aux projets et aux réseaux de projets pmf/fem pour l'identification, la documentation, le partage et la diffusion des leçons apprises et des meilleures pratiques des projets de la 3ème phase opérationnelle.	35 678
26	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de dassilamé sérère, dans la zone tampon de la réserve de biosphère du delta du saloum sénégal	37 230
27	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de soucoute dans la réserve de biosphère du delta du saloum	43 109
28	Projet de conservation participative de la biodiversité par une promotion de l'apiculture sans feu dans les réserves naturelles communautaires (rnc) de nottogouyediama, daroukhoudoss, diokouldiawrigne et gandon	19 563
29	Projet de consolidation et de conservation communautaire de la biodiversité et de la palmeraie dans la vallée de kindakam, communauté rurale de bambali, département de sédhiou sénégal	48 872
30	Projet de gestion intégrée de la conservation de la biodiversité dans la réserve naturelle communautaire (rnc) de nderderling à l'est du parc national du delta du saloum	27 433
31	Projet de restauration et de gestion communautaire de l'écosystème de la mangrove dans le département de diouloulou (département de bignona, région de ziguinchor)	38 527
32	Projet de restauration participative de la mangrove du terroir de faoye dans la zone de transition de la réserve de biosphère du delta du saloum	41 149
33	Projet intégré et participatif de conservation de la biodiversité dans l'unité pastorale de malandou	26 525
34	Projet participatif et intégré de conservation de la biodiversité dans l'unité pastorale de loubol samba abdoul	22 460
35	Projet de réhabilitation de la biodiversité de la zone de fayil – dioral : restauration de mangrove et création de bois villageois	36 234
36	Projet de renforcement de la biodiversité du terroir de falia	36 068
37	Projet de renforcement de la biodiversité du terroir de mounde : reboisement de la mangrove et promotion de l'apiculture	35 430
38	Projet de restauration participative de la mangrove de la zone djilor djidiack.	36 201
39	Projet conservation de la biodiversité de l'écosystème de la mangrove dans la zone de badoudou-sadiocounda	36 261
40	Projet d'assainissement et de restauration de la mangrove de la commune de joal fadiouth	36 257

41	Projet de conservation participative de la biodiversité par la promotion de l'apiculture sans feu, dans la rnc de oubadji pour une réduction des feux de brousse sur les ressources Naturelles	42 209
42	Projet de renforcement de la biodiversité de la mangrove du terroir de djirinda	34 708
43	Projet de restauration de la mangrove du terroir de simal	36 280
44	Projet de revitalisation et de valorisation de la mangrove dans la rnc de gandon	25 557
45	Projet intégré et participatif de conservation de la biodiversité dans l'unité pastorale de winde diohi	32 232
46	Projet restauration de mangrove de la zone de diofior-röh.	35 729
47	Projet communautaire de restauration de la biodiversité dans la réserve de gueumbeul et sa périphérie	31 647
48	Projet d'amélioration de la biodiversité de la réserve spéciale de faune du ndiael par la réhabilitation du réseau hydrographique	32 635
49	Projet d'assainissement et de réhabilitation de l'habitat de réhabilitation de l'avifaune du parc national de la langue de barbarie	35 716
50	Projet de développement de l'écotourisme dans la réserve de biosphère sud du delta du saloum	48 144
51	Projet de renforcement de la mangrove et de promotion de moyens d'existence durable dans la zone de soucoutha	36 939
52	Projet communautaire de renforcement de la mangrove de tialane	40 507
53	Projet communautaire de restauration de la mangrove de ndagane sambou	42 921
54	Projet de documentation et de suivi des projets pmf/fem de la réserve de biosphère du delta du saloum	48 818
55	Projet de réhabilitation de la forêt classée de maka diama	24 623
56	Projet de réhabilitation de la forêt classée de thilène	24 732
57	Projet de restauration de la forêt classée de ndiaye	24 946
58	Projet de restauration durable des écosystèmes de mangrove de diam-niadio	39 611
59	Projet participatif de restauration des habitats de la biodiversité dans l'aire marine protégée de saint-louis.	25 460
60	Projet d'assainissement et de restauration de la mangrove de ndangane sambou phase consolidation.	47 304
61	Projet de réhabilitation de la forêt classée de mpal	28 024
62	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de dassilamé sérère dans la réserve de biosphère du delta du saloum . Phase consolidation.	44 557
63	Projet de protection de la zone insulaire au sud de la réserve de biosphère transfrontalière sénégal-mauritanie , village de doune baba dieye (pzi-rbt)	34 314
64	Projet participatif de restauration de la biodiversité dans la vallée de ndialakhar	35 500
65	Restauration durable des écosystèmes de mangrove pour améliorer la biodiversité dans les terroirs de soum.	42 036
66	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de nema bah dans la rbd	39 679

67	Projet de rehabilitation de la biodiversite du terroir de bassar	38 110
68	Projet de restauration de la mangrove du terroir de mounde phase consolidation	41 291
69	Projet de restauration de la mangrove du terroir de thialane : phase de consolidation	38 250
70	Projet de restauration durable des ecosystèmes de mangroves de fambine et maya	49 872
71	Projet communautaire de restauration de la biodiversite dans la reserves-peciale de faune de gueumbeul et sa peripherie : phase consolidation	26 068
72	Projet communautaire pour la sauvegarde de la biodiversité du terroir de bassoul	49 853
73	Projet de documentation et diffusion des meilleures pratiques des projets compact	33 103
74	Projet de réhabilitation de l'habitat de l'avifaune du parc national de la langue de barbarie (phase de consolidation)	40 595
75	Projet de réhabilitation de la forêt classée de gommel	23 991
76	Projet de restauration et de conservation de la biodiversité dans la forêt classée de rao	26 243
77	Projet d'appui à la mise en œuvre de la réserve naturelle communautaire detocc tocc	41 350
78	Projet de conservation et de valorisation de la mangrove de Diele mbame	39 370
79	Projet communautaire de préservation de la biodiversité marine et côtière au niveau de l'aire marine protégée de joal-fadiouth.	28 946
80	Projet d'appui à l'apac « baa gourmé », dans le delta du saloum	35 000
81	Projet d'appui à l'apac du « lowe »	34 000
82	Projet d'appui à l'apac « koloundig » de djilor djidiack.	35 000
83	Projet d'appui à l'apac du lac de guiers	30 000
84	Projet d'appui à la gestion de l'amp de sangomar	28 639
85	Projet d'appui de l'apac de « boodel »	36 000
86	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de bany dans la réserve de biosphère du delta du saloum.	30 734
87	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de bettenty dans la réserve de biosphère du delta du saloum	30 948
88	Projet de conservation de la biodiversité de la mangrove du terroir de mbouldiamé dans la réserve de biosphère du delta du saloum.	34 531
89	Projet de conservation de la biodiversite de la mangrove du terroir de sanghako dans la reserve de biosphere du delta de saloum	32 096
90	Projet de contribution à l'amélioration de la diversité biologique dans l'amp de gandoul.	28 605
91	Projet de protection des ressources naturelles du terroir de kabada, région de sédhiou, contre les diverses formes de dégradation.	30 490
92	Projet de réhabilitation de la forêt classée de mpal : phase consolidation	23 000
93	Projet de restauration et de conservation de la biodiversité dans la forêt classée de rao et des forêts communautaire de gandon : phase consolidation	24 000
94	Projet pilote de reconnaissance d'une apac dans le diar, parc de djoudj.	-

95	Projet d'appui à l'apac de badala	48 000
96	Projet d'appui à l'apac de la montagne de pathé , eteundedané .	30 000
97	Projet d'appui à l'apac de la rivière atiékégne	40 000
98	Projet d'appui à l'apac oulolo de kapoundoune	47 000
99	Projet de contribution des communautés dans la protection de la biodiversité de la réserve de biosphère de keur samba dia, par la méthodologie de compact.	30 000
100	Projet de contribution des communautés dans la protection de la biodiversité de la réserve de biosphère du delta du saloum, par la méthodologie de compact.	40 000
101	Projet de contribution des communautés dans la protection de la biodiversité de la réserve de biosphère du ferlo, par la méthodologie de compact.	40 000
102	Projet de contribution des communautés dans la protection de la biodiversité de la réserve de biosphère du niokolo-koba par la méthodologie de compact.	40 000
103	Projet agro écologique de résilience des communautés de l'apac lowé, aux impacts de la covid-19 .	38 000
104	Projet agro-écologique de soutien aux communautés de l'apackoureye, en réponse à la covid-19	26 000
105	Projet d'amélioration de la production agricole et de protection des ressources naturelles	28 000
106	Projet d'amélioration des revenus des communautés de l'apackawawana, en riposte à la covid-19	28 000
107	Projet d'amélioration maraichère et de production de plants.	32 000
108	Projet d'appui à la conservation communautaire de la biodiversité des écosystèmes	36 000
109	Projet d'appui à l'apacoulemkuwii du royaume de mlompkassa dans la lutte contre la pandémie de la covid 19	30 000
110	Projet de lutte contre les feux de brousse et de résilience agricole	18 000
111	Projet de lutte contre les feux de brousse et de résilience agricole	26 000
112	Projet de lutte contre les feux de brousse et de résilience agricole des ménages	28 000
113	Projet de restauration de l'écosystème dans les îles de la basse casamance	17 000
114	Projet de conservation de l'habitat du chimpanzé dans la réserve naturelle communautaire de dindéfelo.	28 399
115	Projet de contribution des femmes productrices de bady à la conservation du parc national du niokolo koba	23 388
116	Projet de contribution des femmes productrices de diénoudiala à la conservation du parc national du niokolo koba.	31 740
117	Projet de contribution des femmes productrices de medinadarsalam à la conservation du parc national du niokolo koba	26 729
118	Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles du terroir de mar lothie	18 376
119	Projet agro écologique des femmes du village de kalifourou	24 000

120	Projet d'appui à la conservation de la biodiversité et d'adaptation des communautés locales face au changement climatique : cas du parc national du niokolo koba	24 000
121	Projet de maraichage organique et de gestion des écosystèmes forestiers(pmgef)	24 000
122	Projet de capitalisation et de vulgarisation des meilleures pratiques communautaires pour la résilience des femmes aux effets des changements climatiques au Sénégal	26 000
123	Projet de consortium des groupements maraichers féminins de la forêt classée de mbaou (fcm)	24 000
124	Projet de documentation des résultats du pmf/fem dans la conservation de la biodiversité.	49 000
125	Projet de gestion durable de la forêt d'eguilay dans la commune de tangory	26 000
126	Projet de production maraichère de missirah fourath	24 000
127	Projet de renforcement de la conservation des ressources naturelles du parc de niokolokoba dans la zone de mako	24 000
128	Projet de renforcement de la conservation des ressources naturelles parc national du niokolokoba dans la zone de oubadji	24 000
129	Projet de renforcement de la conservation du parc national du niokolokoba dans le village de wassadou	24 000
130	Projet de renforcement des systèmes de conservation de la biodiversité basés sur l'agro écologie et l'agroforesterie	25 000
131	Projet intégré d'apiculture, d'aquaculture et de régénération de la mangrove (piaarm)	23 000
132	Projet maraicher agro écologie de gamon	24 000
133	Projet maraicher agro écologie de mansadala	24 000
134	Projet ostréiculture de mangrove	26 000
135	Consolidation du projet d'appui à la restauration et à l'aménagement de la vallée de mbissel	20 174
136	Consolidation du projet de la taoueyet transformation en centre d'appui et de démonstration en pisciculture	26 917
137	Consolidation du projet de réhabilitation de la rônneraie de keur samba dia	23 283
138	Projet de gestion intégrée de la biodiversité des écosystèmes de mangroves dans la réserve de la biosphère du delta du saloum	27 781
139	Projet de plantations agroforestières et régénération d'espèces à dagan	12 417
140	Projet de réhabilitation de conservation et d'utilisation des terres salées dans la vallée côtière de diofior-rho-simal	41 225
141	Promotion de l'horticulture biologique dans l'arrondissement de fimela	42 240
142	Renforcement du projet de restauration et de conservation de la biodiversité par un groupement de femmes à la réserve naturelle de popenguine	21 392
143	Appui aux communautés de base pour la formulation du projet de protection du parc national de la langue de barbarie	1 500
144	Consolidation du projet de gestion de la biodiversité dans le terroir de nioudior dans la réserve de biosphère du delta du saloum.	48 793

145	Lutte mécanique contre les criquets au Sénégal dans les régions de Saint-Louis et Louga	34 958
146	Partage des connaissances tirées de projets de la seconde phase opérationnelle du PMF/FEM au Sénégal à travers la Journée mondiale de l'environnement 2005.	21 913
147	Programme d'éducation environnementale et d'appui à la réintroduction d'éléphants dans le parc national de Niokolokoba (PEE-PNNK)	50 000
148	Projet "équilibre" de restauration des terres dans le terroir de Pambal	47 347
149	Projet agrobiodiversité de restauration des terres dégradées de Bombodé et villages environnants.	48 393
150	Projet communautaire de conservation de la biodiversité à la réserve spéciale de Gueumbeul	48 206
151	Projet communautaire de conservation de la biodiversité à Madinakouta dans la zone tampon du parc national du Niokolo Koba	28 115
152	Projet d'agrobiodiversité et de promotion des moyens d'existence durable dans la zone semi aride de Lambaye et Baba Garage.	50 000
153	Projet d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Soutouto et d'un arboretum au Centre Fagaru dans la réserve de la biosphère du delta du Saloum	44 832
154	Projet d'appui à l'élaboration du document cadre d'intervention du PMF/FEM au bénéfice des CIVD de Bambey	1 500
155	Projet d'appui à l'élaboration du document de consolidation d'intensification et d'extension des pépinières communautaires et des sites de biodiversité dans la périphérie du parc national du Niokolo Koba	1 750
156	Projet d'appui aux communautés de base pour la formulation du projet d'appui à la gestion de la pollution dans le delta du Sénégal	1 500
157	Projet d'appui aux communautés de base pour la formulation du projet de protection du parc national des oiseaux du Djoudj	1 500
158	Projet d'appui aux communautés de base pour la formulation du projet Liggeyelguembel dans la réserve spéciale de faune de Gueumbel	1 500
159	Projet d'éducation à la préservation de la biodiversité dans 10 écoles élémentaires et la sensibilisation à la gestion de l'environnement par la population locale de la langue de Barbarie	35 501
160	Projet d'extension de la régénération communautaire de la mangrove dans les régions de Fatick et de Kaolack	25 917
161	Projet d'intégration du cocotier dans les écosystèmes côtiers du Sénégal	50 000
162	Projet d'aménagement et de mise en valeur de l'île de Diatt du village de Palmarin Ngallou.	48 653
163	Projet d'appui à la reformulation du « projet de surveillance et de suivi des pêcheries et de l'environnement du terroir de Niodior dans la réserve de biosphère du delta du Saloum »	1 500
164	Projet d'appui à la reformulation du « projet de gestion et d'exploitation durable de l'écosystème mangrove du terroir de Dionewar dans la réserve de biosphère du delta du Saloum »	1 500
165	Projet d'urgence pour la lutte anti acridienne à la base, dans les régions nord et centre du pays.	46
166	Projet de "ferme pilote communautaire d'élevage de faune" dans le village de Madina Kouta	50 000
167	Projet de biodiversité et de réhabilitation des terres salées de Ndof	24 103



168	Projet de conservation communautaire de la biodiversité et de la palmeraie dans la vallée de kindakam	49 227
169	Projet de conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles au centre biodiversité de dar salam	16 298
170	Projet de consolidation et d'extension d'un ilot de succes sur la biodiversité en zone aride	17 619
171	Projet de consolidation et d'intensification de la gestion de la biodiversité de la rôneraie de wassadou dépôt	34 607
172	Projet de consolidation et d'intensification de la lutte contre les feux de brousse dans la périphérie du parc national de niokolo Koba	18 600
173	Projet de consolidation et d'intensification de pépinières communautaires et de sites de biodiversité dans la périphérie du parc national du niokolokoba	30 829
174	Projet de consolidation et d'intensification des activités apicoles dans le haut salémata ( périphérie du parc national du niokolo koba)	33 989
175	Projet de contribution a la lutte contre la dégradation des bassins versants côtiers et vallées dans la réserve naturelle communautaire et les terroirs villageois de massarinko et missirah ( parc national du delta du saloum )	49 950
176	Projet de création d'une réserve naturelle communautaire pour la protection d'especes animales menacées de disparition dans l'arrondissement de dabo	46 542
177	Projet de gestion de la ronneraie de wassadoudepot (périphérie du parc national du niokolo koba)	31 321
178	Projet de gestion de pepinieres communautaires dans la peripherie du parc de niokolo koba	34 247
179	Projet de gestion des peuplements de gommier mbep (sterculiasetigera) de la communauté rurale de koussanar	49 656
180	Projet de gestion des ressources de la vallee de khoring	29 492
181	Projet de gestion des ressources naturelles et de valorisation des aménagements pour la réintroduction des variétés * traditionnelles de riz a ndof	44 593
182	Projet de gestion durable de la biodiversité du terroir de niodior	27 839
183	Projet de gestion intégrée et durable de la diversité biologique des écosystèmes semi-arides dans le village de diaba lidoubé	49 183
184	Projet de lutte contre la dégradation des écosystèmes forestiers par la gestion des feux de brousse dans la réserve naturelle communautaire de mansadala et; la périphérie du parc national du niokolo koba.	26 584
185	Projet de préservation des algues du sénégal	50 000
186	Projet de préservation et de gestion durable des écosystèmes du terroir de dionewar ( réserve de biosphere du delta du saloum )	48 226
187	Projet de production de plantes médicinales au profit de tradipraticiens de santé au centre expérimental de médecine traditionnelle de fatick	50 000
188	Projet de promotion d'une gestion communautaire, intégrée et durable de l'écosystème de la mangrove dans la région de ziguinchor	50 000
189	Projet de protection des tortues vertes et de leurs habitats a palmarin et fandiong dans la reserve de la biosphere du delta du saloum	29 059
190	Projet de protection du parc national des oiseaux de djoudj( pnod)	48 260

191	Projet de protection et de gestion durable de la diversité biologique de la forêt de ngazobil	50 000
192	Projet de protection et de sauvegarde de l'avifaune du parc national de la langue de barbarie	47 948
193	Projet de réhabilitation participative de la mangrove par les groupements des femmes de la zone de fimela-djilor-simal.	47
194	Projet de réintroduction des espèces « clarias lazera » silure et « tilapia nilotica » (carpe) en station piscicole dans l'unité pastorale de loubol samba abdoul (département de ranérou ferlo)	49 555
195	Projet de réintroduction des espèces « clarias lazera » silure et « tilapia nilotica » (carpe) en station piscicole dans l'unité pastorale de malandou. (département de kanel)	49 555
196	Projet de renforcement des capacités, de récupération des terres dégradées et de réintroduction des espèces végétales locales en voie de disparition dans la région de louga	45 520
197	Projet de renforcement des groupements de mbam et bassoul pour la réhabilitation et la gestion durable des mangroves	16 924
198	Projet de restauration agronomique des terres dégradées dans le terroir de keur ndéné ndao	48 309
199	Projet de restauration de l'écosystème de mangrove dans la zone de fimela-djilor-simal	22 530
200	Projet de restauration de la biodiversité en zones arides	50 000
201	Exploitation de 4 ha de henné à khombole	16 279
202	IEC pour les jeunes du daara de guéoul (information-encadrement-communication)	17 719
203	Pisciculture d'espèces menacées et de repeuplement de la taouey	14 141
204	Projet apicole de thiaféna	9 290
205	Projet d'appui à la restauration et à l'aménagement de la vallée de mbissel	27 962
206	Projet de protection et gestion du lac rose	32 281
207	Projet de réhabilitation de la rônèraie de keur samba dia	41 666
208	Protection et sauvegarde des peuplements de karate	18 329
209	Restauration et conservation de la biodiversité par un groupement de femmes à la réserve naturelle de popenguine	11 600

## F. LISTE DES PROJETS, CLASSEMENT PAR NUMÉRO

<b>NUMERO</b>	<b>MONTANT en dollars</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/24	24 000
SEN/05/05	45 350
SEN/05/04	49 376
SEN/05/03	49 437
SEN/05/07	49 765
SEN/OP3/1/05/11	45 684
SEN/05/02	41 392
SEN/OP3/1/05/09	45 242
SEN/COMPACT/OP3/07/07	39 531
SEN/OP3/2/06/12	6 687
SEN/OP3/2/06/17	15 039
SEN/OP3/2/06/10	13 828
SEN/OP3/2/06/18	29 743
SEN/OP3/2/06/11	8 523
SEN/OP3/2/06/16	15 039
SEN/OP3/2/06/24	39 770
SEN/COMPACT/OP3/07/03	39 080
SEN/COMPACT/OP3/07/02	36 775
SEN/COMPACT/OP3/07/01	39 123
SEN/COMPACT/OP3/07/08	36 906
SEN/COMPACT/OP3/07/06	36 193
SEN/COMPACT/OP3/07/04	35 835
SEN/COMPACT/OP3/07/05	36 457
SEN/OP3/2/06/23	39 475
SEN/OP3/2/06/01	35 678
SEN/OP3/2/06/07	37 230
SEN/OP3/2/06/06	43 109
SEN/OP3/2/06/09	19 563
SEN/OP3/2/06/20	48 872
SEN/OP3/2/06/19	27 433
SEN/OP3/2/06/22	38 527
SEN/OP3/2/06/08	41 149
SEN/OP3/2/06/13	26 525
SEN/OP3/2/06/14	22 460
SEN/SGP/OP4/CORE/07/03	36 234
SEN/SGP/OP4/CORE/07/06	36 068
SEN/SGP/OP4/CORE/07/04	35 430
SEN/SGP/OP4/CORE/07/07	36 201
SEN/SGP/OP4/CORE/07/01	36 261
SEN/SGP/OP4/CORE/07/09	36 257
SEN/SGP/OP4/CORE/07/14	42 209

SEN/SGP/OP4/CORE/07/02	<b>34 708</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/07/05	<b>36 280</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/07/12	<b>25 557</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/07/13	<b>32 232</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/07/08	<b>35 729</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/2/08/01	<b>31 647</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/2/08/03	<b>32 635</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/2/08/02	<b>35 716</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/2/08/01	<b>48 144</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/2/08/07	<b>36 939</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/3/09/01	<b>40 507</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/3/09/02	<b>42 921</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/3/09/03	<b>48 818</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/3/09/03	<b>24 623</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/3/09/02	<b>24 732</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/3/09/01	<b>24 946</b>
SEN/SGP/OP4/CORE/3/09/04	<b>39 611</b>
SEN/COMPACT/OP4/CORE/3/09/04	<b>25 460</b>
SEN/SGP/OP5/Y2/CORE/BD/12/02	<b>47 304</b>
SEN/COMPACT/OP5/Y2/CORE/BD/12/01	<b>28 024</b>
SEN/SGP/OP5/Y2/CORE/BD/12/10	<b>44 557</b>
SEN/COMPACT/OP5/Y2/CORE/BD/12/03	<b>34 314</b>
SEN/COMPACT/OP5/Y2/CORE/BD/12/02	<b>35 500</b>
SEN/SGP/OP5/Y2/CORE/BD/12/01	<b>42 036</b>
SEN/SGP/OP5/Y4/CORE/BD/15/01	<b>39 679</b>
SEN/SGP/OP5/Y4/CORE/BD/15/02	<b>38 110</b>
SEN/SGP/OP5/Y4/CORE/BD/15/04	<b>41 291</b>
SEN/SGP/OP5/Y4/CORE/BD/15/03	<b>38 250</b>
SEN/SGP/OP5/CORE/BD/11/02	<b>49 872</b>
SEN/COMPACT/OP5/CORE/BD/12/05	<b>26 068</b>
SEN/SGP/OP5/CORE/BD/11/01	<b>49 853</b>
SEN/COMPACT/OP5/CORE/BD/11/02	<b>33 103</b>
SEN/COMPACT/OP5/CORE/BD/11/04	<b>40 595</b>
SEN/COMPACT/OP5/CORE/BD/11/01	<b>23 991</b>
SEN/COMPACT/OP5/CORE/BD/11/03	<b>26 243</b>
SEN/SGP/OP5/Y3/STAR/BD/13/18	<b>41 350</b>
SEN/SGP/OP5/Y3/STAR/BD/13/17	<b>39 370</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/01	<b>28 946</b>
SEN/ICCA-GSI/2016/05	<b>35 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2016/06	<b>34 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2016/04	<b>35 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2016/02	<b>30 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/05	<b>28 639</b>
SEN/ICCA-GSI/2016/03	<b>36 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/02	<b>30 734</b>

SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/11	<b>30 948</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/06	<b>34 531</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/04	<b>32 096</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/03	<b>28 605</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/10	<b>30 490</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/08	<b>23 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y2/CORE/BD/16/07	<b>24 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2016/01	<b>-</b>
SEN/ICCA-GSI/2018/01	<b>48 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2018/03	<b>30 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2018/04	<b>40 000</b>
SEN/ICCA-GSI/2018/02	<b>47 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y4/CORE/BD/18/04	<b>30 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y4/CORE/BD/18/03	<b>40 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y4/CORE/BD/18/01	<b>40 000</b>
SEN/SGP/OP6/Y4/CORE/BD/18/02	<b>40 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/ICCA-GSI-COVID/2021/08	<b>38 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/ICCA-GSI-COVID/2021/05	<b>26 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/09	<b>28 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/ICCA-GSI-COVID/2021/06	<b>28 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/10	<b>32 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/06	<b>36 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/ICCA-GSI-COVID/2021/04	<b>30 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/05	<b>18 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/07	<b>26 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/08	<b>28 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y1/CORE/BD/20/04	<b>17 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y2/CORE/BD/2022/10	<b>28 399</b>
SEN/SGP/OP7/Y2/CORE/BD/2022/07	<b>23 388</b>
SEN/SGP/OP7/Y2/CORE/BD/2022/03	<b>31 740</b>
SEN/SGP/OP7/Y2/CORE/BD/2022/04	<b>26 729</b>
SEN/SGP/OP7/Y2/CORE/BD/2022/08	<b>18 376</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/09	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/13	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/18	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/19	<b>26 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/23	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/20	<b>49 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/26	<b>26 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/04	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/01	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/10	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/11	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/12	<b>25 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/15	<b>23 000</b>

SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/02	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/05	<b>24 000</b>
SEN/SGP/OP7/Y3/STAR/BD/2022/14	<b>26 000</b>
SEN/97/01	<b>20 174</b>
SEN/97/03	<b>26 917</b>
SEN/97/04	<b>23 283</b>
SEN/97/08	<b>27 781</b>
SEN/98/02	<b>12 417</b>
SEN/98/04	<b>41 225</b>
SEN/97/07	<b>42 240</b>
SEN/97/02	<b>21 392</b>
SEN/01/14	<b>1 500</b>
SEN/04/15	<b>48 793</b>
SEN/04/09	<b>34 958</b>
SEN/04/18	<b>21 913</b>
SEN/02/06	<b>50 000</b>
SEN/03/08	<b>47 347</b>
SEN/03/03	<b>48 393</b>
SEN/01/10	<b>48 206</b>
SEN/00/14	<b>28 115</b>
SEN/02/07	<b>50 000</b>
SEN/01/04	<b>44 832</b>
SEN/02/16	<b>1 500</b>
SEN/02/17	<b>1 750</b>
SEN/01/17	<b>1 500</b>
SEN/01/16	<b>1 500</b>
SEN/01/15	<b>1 500</b>
SEN/02/08	<b>35 501</b>
SEN/02/01	<b>25 917</b>
SEN/01/03	<b>50 000</b>
SEN/03/07	<b>48 653</b>
SEN/04/03	<b>1 500</b>
SEN/04/02	<b>1 500</b>
SEN/04/08	<b>46</b>
SEN/02/02	<b>50 000</b>
SEN/00/01	<b>24 103</b>
SEN/03/06	<b>49 227</b>
SEN/01/09	<b>16 298</b>
SEN/00/02	<b>17 619</b>
SEN/02/12	<b>34 607</b>
SEN/02/11	<b>18 600</b>
SEN/02/14	<b>30 829</b>
SEN/02/13	<b>33 989</b>
SEN/04/12	<b>49 950</b>
SEN/02/10	<b>46 542</b>

SEN/00/04	31 321
SEN/00/03	34 247
SEN/03/05	49 656
SEN/00/07	29 492
SEN/03/12	44 593
SEN/00/11	27 839
SEN/03/02	49 183
SEN/04/13	26 584
SEN/02/04	50 000
SEN/04/16	48 226
SEN/01/01	50 000
SEN/03/10	50 000
SEN/00/08	29 059
SEN/01/13	48 260
SEN/02/05	50 000
SEN/01/12	47 948
SEN/04/05	47
SEN/04/10	49 555
SEN/04/11	49 555
SEN/03/09	45 520
SEN/01/07	16 924
SEN/03/13	48 309
SEN/00/12	22 530
SEN/02/03	50 000
SEN/95/01	16 279
SEN/95/05	17 719
SEN/94/08	14 141
SEN/94/06	9 290
SEN/94/01	27 962
SEN/95/02	32 281
SEN/94/09	41 666
SEN/95/04	18 329
SEN/94/02	11 600
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>6 706 024</b>



**JOKKOO Consulting**  
**Fondation année 2000**  
**RCCM N° SN.DKR.2021. C.25995**  
**NINEA : 008764244**  
**[WWW.jokkooconsulting.com](http://WWW.jokkooconsulting.com)**  
**Email : [jokkooconsulting@yahoo.fr](mailto:jokkooconsulting@yahoo.fr)**  
**Tel : 00221 77 471 97 27**